



Conservatoire à Rayonnement Intercommunal
Musique et Danse

Pontivy communauté

Projet d'établissement 2022-2026

Adopté en conseil communautaire le 29 mars 2022

SOMMAIRE

Introduction	P. 3
Déroulement du travail de réflexion	P. 4
Principaux enjeux de l'enseignement artistique	P. 5
Etat des lieux	P. 7
I - L'environnement du conservatoire	P. 7
1.1 - Le territoire	P. 7
1.2 - L'environnement institutionnel	P. 12
2 - Le conservatoire	P. 13
2.1 - Les domaines d'intervention	P. 13
2.2 - L'organigramme - L'équipe	P. 14
2.3 - Les instances de concertation	P. 16
2.4 - Les enseignements	P. 18
2.5 - Le milieu scolaire	P. 25
2.6 - Les partenariats	P. 30
2.7 - La saison musicale et chorégraphique	P. 37
2.8 - Les ressources	P. 38
3 - Le bilan du projet d'établissement 2016-2021	P. 42
3.1 - Les enseignements	P. 42
3.2 - L'accessibilité	P. 43
3.3 - Le rayonnement (Partenariats, diffusion, réseaux)	P. 43
3.4 - L'Education Artistique et Culturelle	P. 44
3.5 - Les ressources (humaines, financières et matérielles)	P. 44
4 - Un environnement en évolution	P. 45
4.1 - Le projet de territoire de Pontivy communauté	P. 45
4.2 - Le projet culturel de Pontivy communauté	P. 46
4.3 - Un nouveau schéma départemental	P. 47
4.4 - Les futurs schémas nationaux et arrêtés de classement	P. 47
5 - Les enjeux du projet d'établissement 2022-2026	P. 48
5.1 - Renforcer l'attractivité du service	P. 48
5.2 - Améliorer l'accessibilité, tendre vers la notion de droits culturels	P. 51
5.3 - Intensifier le rayonnement du service	P. 53
5.4 - Contribuer à l'objectif «100% Education Artistique et Culturelle»	P. 57
5.5 - Consolider les ressources humaines et matérielles	P. 59
6 - Le plan pluriannuel de développement	P. 61

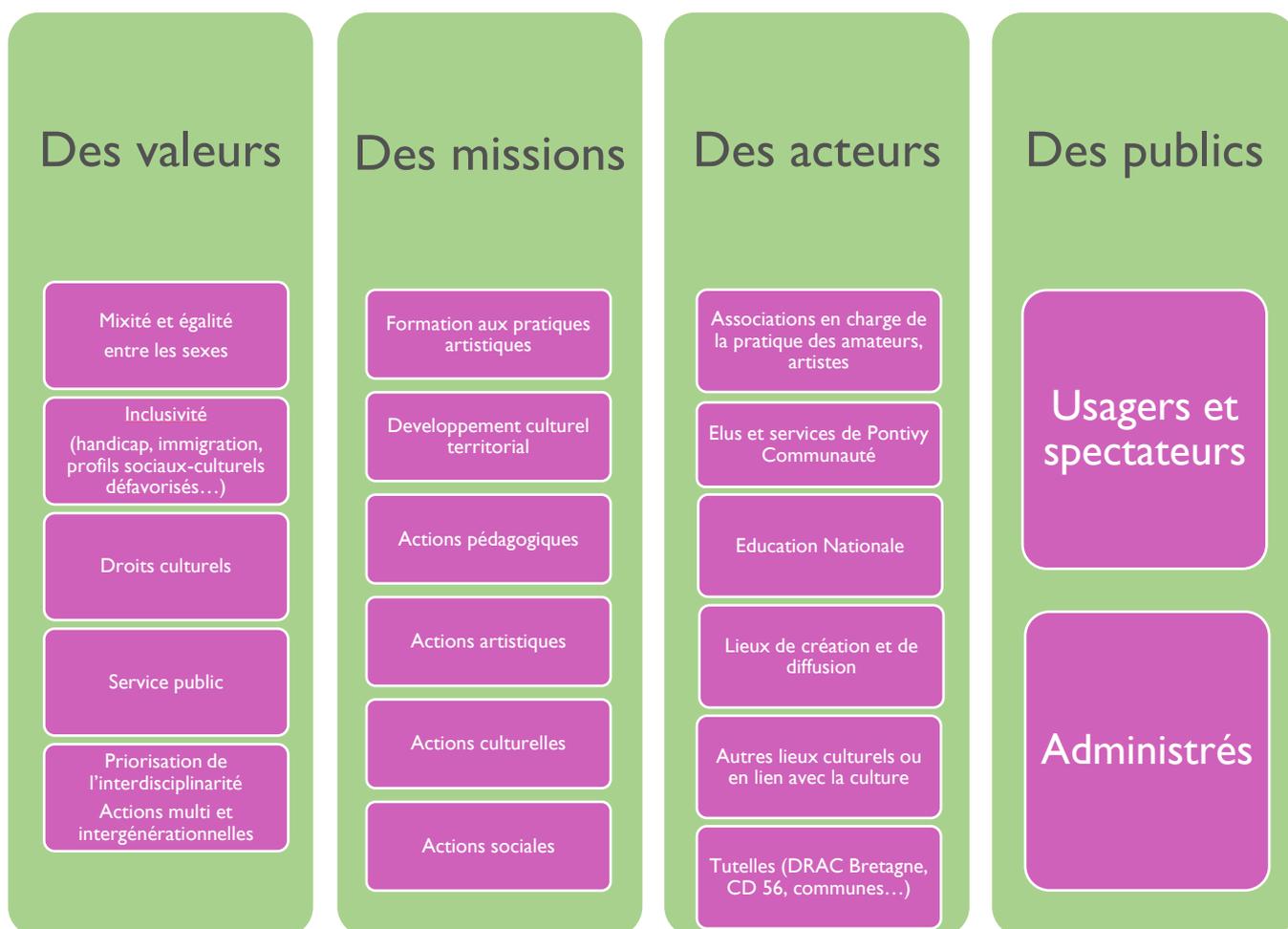
INTRODUCTION

A l'occasion de la mandature 2020 - 2026, le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de musique et de danse de Pontivy communauté est amené à réviser son projet d'établissement afin de traduire les nouvelles orientations politiques en matière d'enseignement artistique.

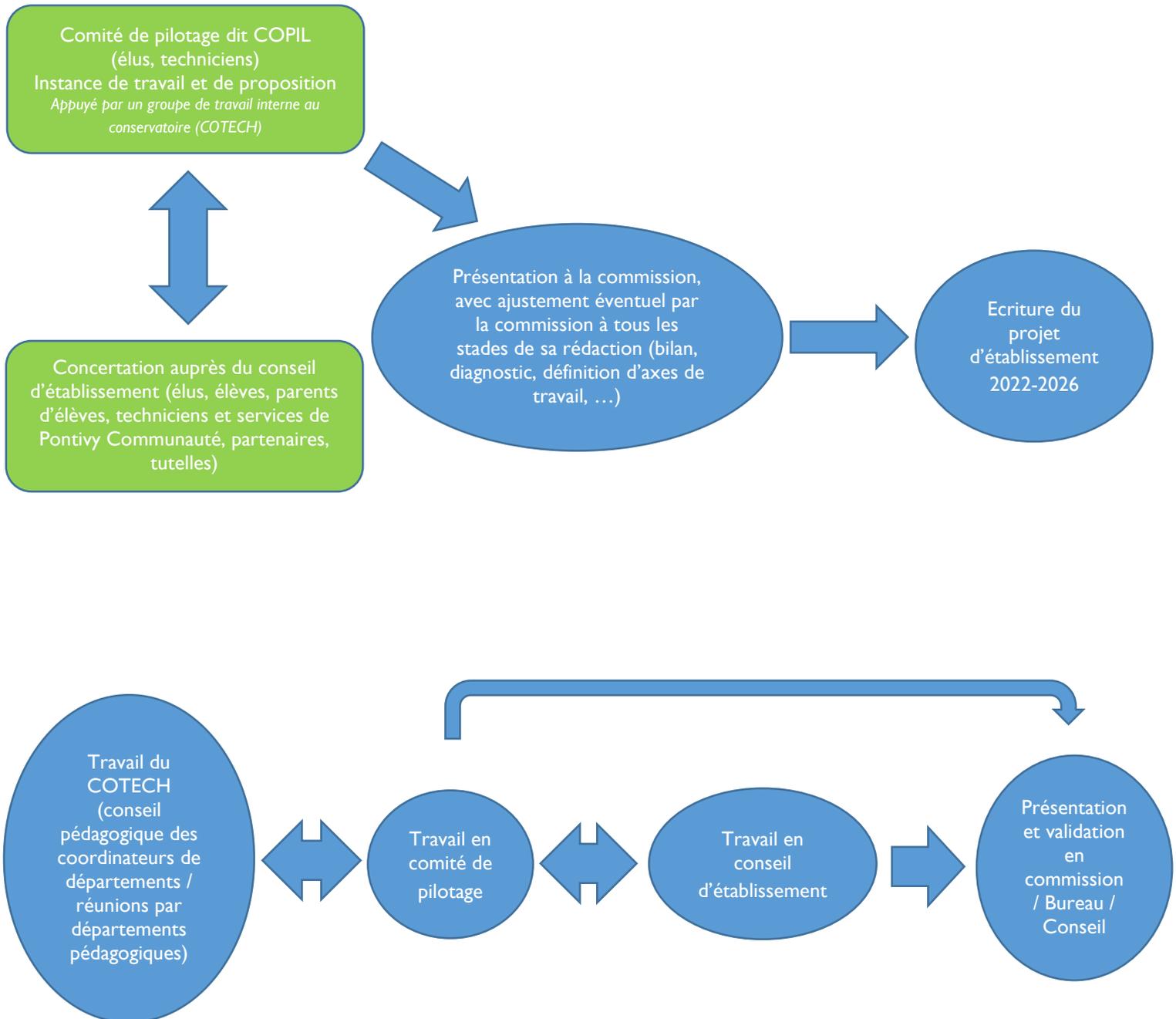
Le projet d'établissement est une feuille de route qui décline les actions pédagogiques et artistiques du service ainsi que les initiatives menées en faveur du développement des pratiques musicales et chorégraphiques. Il invite à la définition des choix les plus pertinents et à mettre en adéquation missions, projets, actions et moyens de mise en œuvre, à moyen et à plus long terme. C'est un document cadre à destination des usagers, partenaires, tutelles politiques, administratives et pédagogiques.

Une démarche collaborative de concertation, réunissant l'ensemble des acteurs concernés par le projet, a donc été mise en place dès l'année 2020, dans un contexte de mise en place de nouvelles orientations et préconisations nationales (Schéma National d'Orientation Pédagogique, arrêtés de classement), de schéma des enseignements artistiques du Conseil Départemental du Morbihan et des axes de développement en terme de politique locale (projet de territoire et culturel de Pontivy Communauté).

Le travail de réflexion, à toutes les étapes de l'élaboration du projet d'établissement 2022-2026, s'est appuyé sur :



Déroulement du travail de réflexion



Les principaux acteurs de la concertation

Les élus

Laurent GANIVET, vice-président de Pontivy cté
Georges-Yves GUILLOT, Pontivy
Nadège LE SAUCE, Malguénac
David NICOLAS, Kergrist

Le directeur général adjoint en charge des équipements

Frédéric GARNIER

L'équipe du conservatoire

Guillaume SAINT-MICHEL, directeur
Christophe PEILHO, chargé de diffusion
Mariannick BOND-MADIOT, représentante des enseignants

Représentants des usagers

Sandra DESMOULINS, parent d'élèves
Carole LE PIOUFFLE, parent d'élèves
Chloé PENILLAUL, parent d'élèves
Amandine DUBOIS, élève

Les représentants des partenaires conventionnés

Jean-Luc LE POTIER, Président de l'Harmonie de Pontivy
Eflamm LOUIS, Président de Kerlenn Pondi
Catherine LE BADEZET, AMISEP

Les partenaires institutionnels

Claude DAMAZIE-EDMOND, Education Nationale
Anne ANDRIST, Conseil Départemental du Morbihan
Vincent BARRE, Conseil Départemental du Morbihan
Stéphanie CARNET, DRAC Bretagne

Déroulement du travail de réflexion

6 séances de travail du **comité technique** : conseil pédagogique des enseignant(e)s-coordonateurs(trices) de départements et administration du conservatoire,

6 séances de travail dans les **10 départements** : cordes, polyphoniques, voix, musique traditionnelle, musiques actuelles, interventions en milieu scolaire/petite enfance/médico-social, vents, danse, CHAM, CHAD.

2 réunions du **conseil d'établissement** : élus, élèves, parents d'élèves-élèves, techniciens de Pontivy Communauté, partenaires et tutelles. Présentation du bilan du projet 2016-2021 puis travail sur les enjeux 2022-2026.

1 séance de travail avec :

- la **Direction Régionale des Affaires Culturelles**,
- le **Conseil Départemental du Morbihan**,
- l'**Education Nationale**,

Diverses consultations de **partenaires, associations, services de Pontivy cté, lieu de diffusion** etc...

1 **Comité de pilotage**,

2 **Commissions «conception et gestion des équipements communautaires»** : Présentation du bilan du projet 2016-2021 puis travail sur les enjeux 2022-2026.

Principaux enjeux de l'enseignement artistique

7 enjeux majeurs ont servi d'ancrage au travail de réflexion :

- ⇒ Faire en sorte que le conservatoire soit un lieu de vie artistique mais également citoyen, favorisant échanges et rencontres,
- ⇒ Proposer, au plus grand nombre possible, une éducation artistique de qualité s'appuyant sur des expériences novatrices,
- ⇒ Permettre l'émergence de nouvelles façons de vivre son expression culturelle, en s'adaptant à la diversité de la population,
- ⇒ Transmettre un enseignement artistique tout en développant la créativité chez l'élève, de l'initiation à la formation pré-professionnelle,
- ⇒ Proposer un maximum d'actions permettant l'irrigation du territoire en matière culturelle et artistique,
- ⇒ S'appuyer sur les ressources, culturelles ou non, disponibles dans l'environnement du conservatoire,
- ⇒ Développer une politique inclusive pour les personnes en situation spécifique,
- ⇒ Favoriser les actions multi et intergénérationnelles et la mixité/égalité entre les sexes.

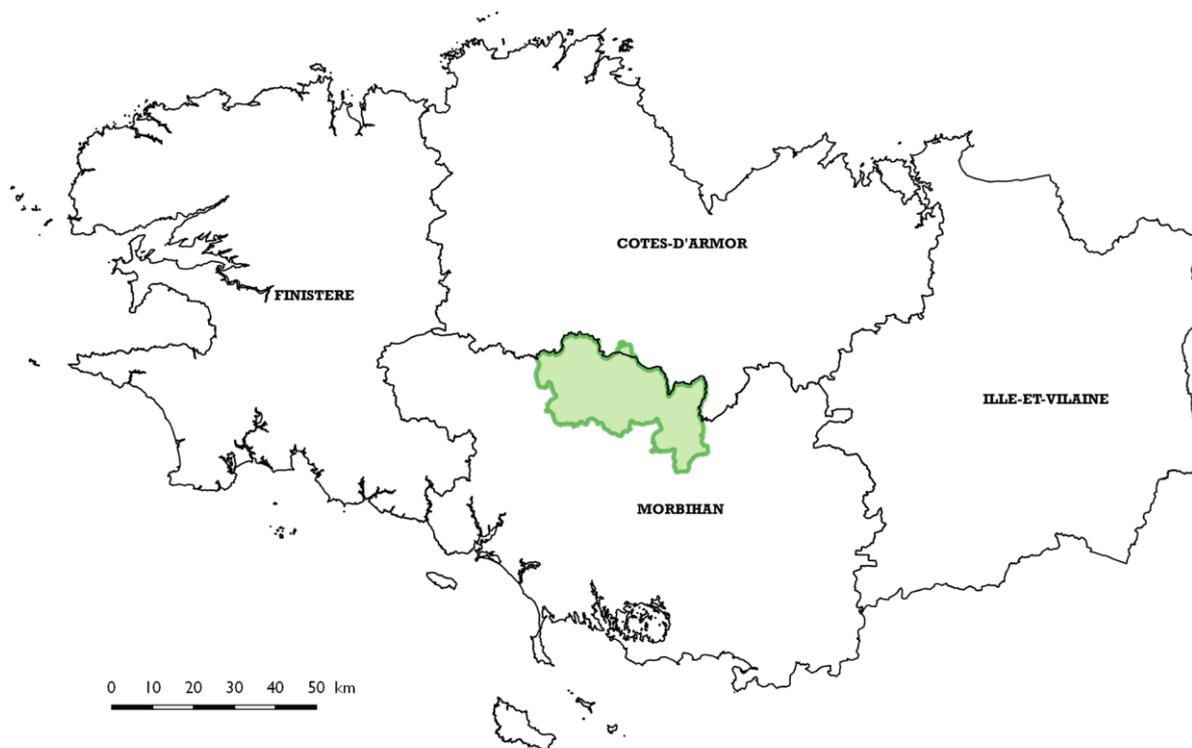
ETAT DES LIEUX

I - L'environnement du conservatoire

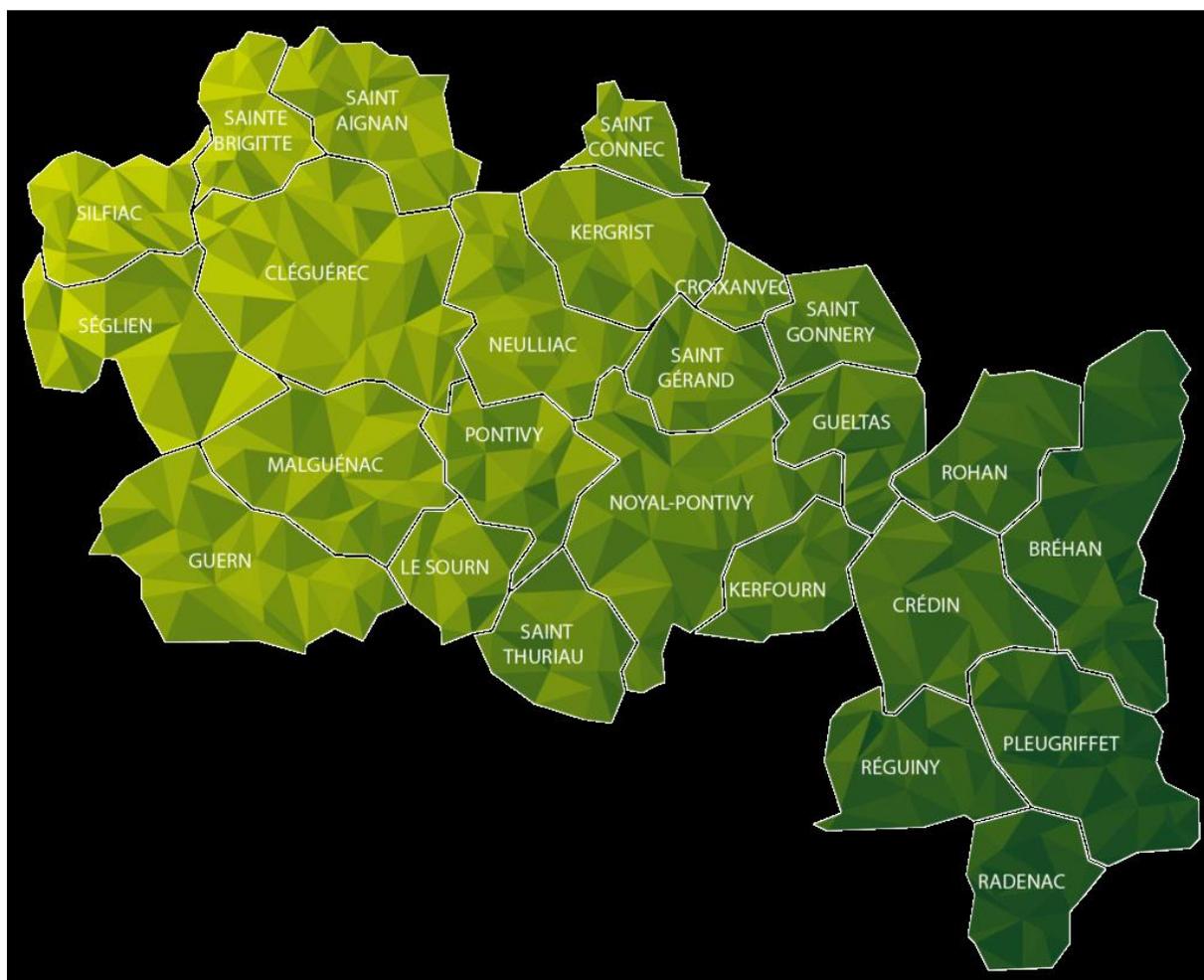
I.1 - Le territoire

Pontivy Communauté est une communauté de communes située en centre-Bretagne dans le Morbihan, frontalière du département des Côtes-d'Armor. 25 communes - dont une costarmoricaine - la composent avec une population proche de 46 000 habitants. Essentiellement rurale, Pontivy est la ville-centre avec une population de 15 000 habitants.

Pontivy communauté au sein de la Bretagne



Carte des 25 communes de Pontivy Communauté



Caractéristiques démographiques (Recensement de l'Insee de 2017)

Pontivy Communauté compte 46 087 habitants en 2017. Elle a une croissance démographique moyenne de 0,4% entre 2012 et 2017 et donc un solde migratoire positif, qui s'explique non pas par des naissances mais principalement par l'arrivée de jeunes ménages avec enfants sur le territoire, et de jeunes retraités.

Pontivy Communauté est un **territoire vieillissant**, avec 30% d'habitants ayant plus de 60 ans, dont 11,2% de plus de 75 ans. La tranche d'âge des 45-59 ans reste la plus représentée avec 21,4% de la population. L'indice de jeunesse est plutôt défavorable, ce qui amène à traduire à terme des difficultés pour le renouvellement de la population

La deuxième grande caractéristique est un **desserrement des ménages**, c'est-à-dire une diminution de la taille moyenne des ménages. Les ménages composés d'une seule personne sont ainsi en augmentation, +4,7% entre 2012 et 2017. Également, les familles présentes sur la Communauté de Communes sont relativement petites. Les familles sans enfants sont les plus représentées avec environ 47% des familles – tandis que les couples avec enfant(s) représentent 41% des familles, et les familles monoparentales 12%. Entre 2012 et 2017, la catégorie des ménages d'une personne a augmenté au

détriment de celle des couples avec enfant(s). Ceci est à mettre en corrélation avec le vieillissement constaté sur l'intercommunalité, qui s'exprime directement par une augmentation des personnes âgées vivant seules.

Contexte socio-économique

Le premier secteur d'activité du territoire qui emploie est le secteur tertiaire, avec le commerce, les transports, les services divers (34,8%), et l'administration publique, l'enseignement, la santé, et l'action sociale (32,2%). Ces proportions sont inférieures aux chiffres régionaux et nationaux, au profit des deux secteurs d'activité suivants. Le deuxième secteur d'activité est **l'industrie** (20,8%), secteur d'activité traditionnel sur le territoire. Le territoire bénéficie d'un grand dynamisme de la filière agroalimentaire. Le troisième secteur d'activité qui emploie est **l'agriculture** (6,5%), également activité économique traditionnelle. La place de l'agriculture est supérieure à la moyenne régionale (4,5%), même si elle a tendance à décroître ces dernières années sur le territoire de Pontivy Communauté.

La répartition des emplois selon la catégorie socioprofessionnelle indique une majorité d'ouvriers et d'employés :

- Les ouvriers représentent 28,8% des emplois. Cette part est plus importante qu'à l'échelle du Morbihan (24,6%) et de la Bretagne (23,1%).
- Les employés représentent 27,1% des emplois. Le groupe des "employés" rassemble des professions très variées. On y trouve notamment les secrétaires et les agents de bureau, mais aussi les agents hospitaliers, les vendeurs, les pompiers ou les gens de maison. Cette proportion pour le Morbihan est de 28% - pour la Bretagne de 27,4%.

On compte 22,6 cadres pour 100 ouvriers sur le territoire de Pontivy Communauté.

Le SCoT indique **une disparité économique forte** entre cantons plus "urbains" et cantons plus "ruraux" concernant le nombre d'actifs et d'emplois.

Le **revenu médian** disponible par unité de consommation sur le territoire (20 830€) est inférieur à celui de la médiane départementale (21 600€) et régionale (21 750€).

Tourisme et patrimoine naturel

Pontivy Communauté dispose de réels pôles d'attractivité sur son territoire. Ils reposent en grande partie sur son patrimoine naturel et son réseau hydrographique riche, tels que le canal de Nantes à Brest ou encore le lac de Guerlédan. La stratégie touristique de la communauté de communes se base sur les valeurs du développement durable et du tourisme vert, afin de mettre en avant l'identité naturelle du territoire.

Le patrimoine bâti ou naturel lié à l'eau est très riche sur le territoire de Pontivy Communauté et fait partie intégrante de son offre touristique.

- Le canal de Nantes à Brest, long de 364 kilomètres au total, possède 320 kilomètres de chemin de halage idéal pour les balades en famille ou les promenades en vélo. Le territoire de la communauté de communes possède une centaine de kilomètres d'eau canalisée. A Pontivy, l'eau traverse la ville en deux points : de l'est à l'ouest avec le canal, et du nord au sud avec la rivière du Blavet.
- Le lac de Guerlédan est le plus grand lac artificiel de Bretagne. Sa formation est due à la construction du barrage du même nom il y a presque cent ans, et permet au territoire de posséder un lieu privilégié de baignade, de randonnées et d'activités de plein air. Comme à l'anse de Sordan de Saint-Aignan par exemple, plusieurs bases de loisirs furent aménagées et sont idéales pour les sportifs et amoureux de la nature (plage artificielle, camping, restaurant, location de bateaux électriques, pédalos, canoës-kayaks). Pontivy Communauté gère les

équipements de l'anse de Sordan. Autour du lac, un chemin de grande randonnée de 40 kilomètres (GR 341) offre des points de vue magnifiques aux promeneurs. Des randonnées plus courtes sont possibles près du lac. Pour les amateurs de vélo, 300 kilomètres de pistes sont à pédaler non loin de l'eau. Le lac est très attractif : en 2015 à l'occasion de sa vidange, il attira environ 1,5 millions de touristes sur l'année. Une trentaine de guides-conférenciers de la communauté de communes ont accueilli les visiteurs (150 000 entrées payantes).

Deux sites de la communauté de communes sont classés Natura 2000 (préservation des habitats, des espèces animales et végétales) et font également l'objet d'une certaine attractivité touristique : la forêt de Quénécan et la rivière Sarre. Pontivy Communauté héberge également 15 ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) majoritairement intégrées aux sites Natura 2000.

Le territoire Pontivy Communauté dispose également de 32 circuits de randonnée allant de 3 à 40 kilomètres et permettent de croiser à la fois le patrimoine naturel et bâti au gré d'une balade. Ces circuits traversent des forêts, des campagnes, des chemins creux ou de halage, sont en bordures de lac, d'étangs ou bien sur des voies romaines, mais sont également l'occasion pour le touriste d'admirer de nombreux éléments patrimoniaux bâtis comme l'abbaye de Timadeuc, des églises, des chapelles, ou encore les nombreuses écluses du canal de Nantes à Brest. Ainsi, l'office de tourisme de Pontivy Communauté propose des visites guidées estivales du Château des Rohan, de Pontivy et de la ville de Cléguérec, pour découvrir les patrimoines matériels (historiques, architecturaux,...) et immatériels (gastronomiques,...) du territoire.

Transports et mobilité

Concernant les transports et la mobilité, le SCoT fait état de grands axes routiers qui structurent le territoire. Pontivy Communauté dispose d'une offre locale de transports publics, Pondibus, qui assure un réseau dans la ville de Pontivy et qui dessert Noyal-Pontivy, Le Sourn et le Centre Hospitalier du Centre Bretagne (Kério). L'intercommunalité a également mis en place le Transport à la Demande (Moovi). A noter également une offre de transport régionale, gérée par la région Bretagne, entre Pontivy et les agglomérations bretonnes. Cependant, malgré cette offre, une grande partie des secteurs ruraux ne sont pas desservis. La dépendance automobile est donc forte.

La culture sur Pontivy communauté

A l'occasion de l'élaboration du projet culturel de Pontivy communauté, a été réalisé un diagnostic de la composante culturelle du territoire qui a mis en exergue un certain nombre de points en relation directe avec l'environnement du conservatoire parmi lesquels nous pouvons citer :

- Des **lieux de diffusion** : 6 acteurs identifiés, pour lesquels les pistes possibles de développement pourraient être le fait de favoriser la communication entre les équipements et/ou les communes, la mise en place d'un agenda commun, la mise en synergie de la programmation...
- Des **musées et espaces d'exposition**, au nombre de 5, avec des expositions permanentes et temporaires qui valorisent l'aspect historique de la région ainsi que les arts plus récents ; De nombreux bâtiments patrimoniaux pouvant accueillir des expositions itinérantes comme avec l' « Art dans les chapelles »...
- **160 associations culturelles** qui œuvrent dans les domaines suivants : Arts visuels (dessin - peinture - sculpture - photographie), arts de la scène (théâtre - danse - cirque), cinéma, culture bretonne, culture du monde, littérature, musique, patrimoine bâti et certaines pluridisciplinaire...
- Des **manifestations culturelles** tout au long de l'année, avec une saison estivale dense, qui cible aussi bien les touristes que les habitants du territoire, avec des actions culturelles pour presque tous les âges...

- Un **patrimoine bâti** riche et divers,
- Une forte **présence d'artistes** sur le territoire, avec une présentation importante dans les domaines de la musique et des arts plastiques sur les champs de la création, diffusion, enseignement...
- Des **publics** différemment irrigués, avec des actions qui pourraient être développées en direction des jeunes habitants (adolescents et jeunes adultes) et des publics âgés et empêchés...

La synthèse du diagnostic culturel a mis en exergue :

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Un noyau de communes actives : Pontivy, Cléguérec, Sainte-Brigitte, Saint-Aignan, Malguénac ; - Des équipements culturels à Pontivy avec une programmation annuelle ; - Une présence associative forte sur le territoire ; - Des individualités porteuses d'initiatives (élus, membres associatifs, artistes) ; - La présence de diverses disciplines artistiques, sous différentes formes (enseignement, expression artistique, diffusion, création...) ; - Un patrimoine bâti très présent. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'identité culturelle commune sur le territoire ; - Une population vieillissante ; - Un dynamisme culturel moindre à l'Est du territoire qu'à l'Ouest ; - Des tailles et des budgets de communes qui ne leur permettent pas de développer une ligne budgétaire solide pour la culture ; - Pas d'accompagnement des porteurs de projets culturels ; - Des propositions culturelles et une offre qui s'adressent au grand public et moins aux publics spécifiques (jeunes, etc.) ; - Des disciplines culturelles sous-représentées : cinéma, cirque, arts de la rue ; - Un manque de communication général sur ce qui se fait en matière de culture ; - Un manque de communication entre les différents acteurs culturels ; - Peu de diversité en termes de résidences d'artistes sur le territoire.

I.2- L'environnement institutionnel

L'Etat / Le ministère de la culture

Le conservatoire de musique et de danse de Pontivy communauté a été **classé Conservatoire à Rayonnement Intercommunal par le ministère de la culture** le 3 octobre 2016, pour une durée de 7 années. A ce titre, cet établissement d'enseignement artistique et culturel spécialisé exerce ses missions dans le cadre de l'arrêté ministériel du 15 décembre 2006 modifié fixant les critères de classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique, à savoir :

- Une éducation artistique et culturelle fondée sur un enseignement organisé en cursus, privilégiant la collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire, notamment dans le cadre d'activités liées aux programmes d'enseignement, de classes à horaires aménagés, d'ateliers, d'activités de développement de la pratique chorale et vocale ;
- Le développement des pratiques artistiques des amateurs, notamment en leur offrant un environnement adapté.

Le conservatoire organise également des actions de sensibilisation, de diversification et de développement des publics et prend part à la vie culturelle dans son aire de rayonnement. Il assure dans les deux spécialités un cursus comprenant le troisième cycle de formation des amateurs ainsi que le cycle spécialisé proposé par le biais d'une convention avec le CRD de la ville de Vannes. Il s'inscrit dans une organisation territoriale de l'enseignement artistique qui favorise notamment l'égalité d'accès des usagers et un fonctionnement en réseau, notamment en lien avec d'autres structures exerçant des missions d'enseignement, de création ou de diffusion.

L'Etat subventionne Pontivy communauté pour le fonctionnement de son conservatoire, le dispositif « plan chorale » mais aussi sur des projets ponctuels comme des résidences d'artistes dans des établissements scolaires en territoires prioritaires.

Le classement délivré par l'Etat arrivant à son terme en 2023, son renouvellement sera demandé auprès de la DRAC Bretagne.

Le Conseil Départemental du Morbihan

Le Conseil Départemental du Morbihan a décerné au conservatoire de musique et de danse de Pontivy communauté le **label d'école ressource**. A ce titre, le Conseil Département subventionne Pontivy communauté pour le fonctionnement de son conservatoire mais aussi sur des projets ponctuels comme les résidences d'artistes dans les collèges Yves Le Bec de Rohan, Charles Langlais et Romain Rolland de Pontivy.

2 – Le conservatoire

2.1 – Les domaines d'intervention

Les parcours de sensibilisation

- ⇒ Les interventions en milieu scolaire, de l'école primaire au lycée, dans le cadre de l'Education Artistique et Culturelle,
- ⇒ Les ateliers auprès de la petite enfance, des séniors, des personnes en situation d'handicap.

Les enseignements

- ⇒ L'éveil musical,
- ⇒ L'initiation danse et musique,
- ⇒ Les parcours d'étude musique/danse en cursus (du premier cycle au cycle spécialisé) et hors cursus,
- ⇒ Les ateliers et pratiques collectives,
- ⇒ Les disciplines d'érudition (Formation Musicale, culture/histoire, écriture etc...),
- ⇒ Les Classes à Horaires Aménagés Musique et Danse.

La diffusion (saison musicale et chorégraphique)

- ⇒ Les prestations d'artistes professionnels du spectacle vivant,
- ⇒ Les concerts/spectacles d'élèves,
- ⇒ Les résidences d'artistes,
- ⇒ Les conférences,
- ⇒ Les master-class,
- ⇒ Les ateliers parents-enfants,
- ⇒ L'école du spectateur,
- ⇒ La médiation culturelle.

En partenariat avec les acteurs culturels, éducatifs et médico-sociaux du territoire, dans les 25 communes de Pontivy communauté mais aussi à l'échelle de la Bretagne à travers les réseaux départementaux et régionaux regroupant les établissements d'enseignement artistique notamment.

L'établissement ressource

- ⇒ La mise à disposition des compétences de l'équipe en direction des acteurs du territoire, de l'accompagnement des pratiques amateurs du territoire, des autres établissements d'enseignement artistiques de l'aire de rayonnement du CRI...
- ⇒ Le prêt de matériel et la mise à disposition de locaux,
- ⇒ L'accueil d'étudiants en stage issus du Pont supérieur, du CFMI...
- ⇒ La contribution au rayonnement de Pontivy communauté, à l'attractivité du territoire.

2.2- L'organigramme - L'équipe

Direction

Administration

Secrétaire de direction
(Scolarité/Facturation)

Agent d'accueil
(Régie/Scolarité)

Chargé
de
diffusion

Départements

Vents
Cordes
Polyphoniques
Voix
Musique traditionnelle
Musiques actuelles
Danse
Interventions en milieu scolaire /
Petite-enfance / Médico-social
Classe à Horaires Aménagés Musique
Classe à Horaires Aménagés Danse

Le personnel administratif 2021-2022

Direction

Guillaume SAINT-MICHEL

Chargé de diffusion

Christophe PEILHO

Administration-scolarité

Valérie GUIMARD

Accueil – administration

Marie-Claire CARIMALO

Les enseignants 2021-2022

Les instruments à cordes

Alto – Fabienne VANLERBERGHE

Violon – Youenn LOREC, Fabienne VANLERBERGHE

Violoncelle – Kristina OMNES (Coordinatrice du département)

Les instruments à vent

Clarinette – Aurore COLLET (Coordinatrice du département)
Flûte traversière – Jacques DUJARDIN
Hautbois – Nathalie MORVANT
Saxophone – Nicolas CHATELET
Trombone, Tuba – François CAIGNEC
Trompette – Patrick PEREIRA

Les instruments polyphoniques

Guitare – Pascale DELHOMMEAU
Orgue – Michel JEZO
Piano – Claire PEILHO, Lia BADARAU
Déchiffrage / Accompagnement – Christophe PEILHO
Percussions – Viviane LE SAUX (Coordinatrice du département)

La voix

Chant – Christophe GERAULT (Coordinateur du département)
Accompagnement – Frédérique LORY
Technique vocale – Christophe GERAULT, Mariannick BOND – MADIOT

La musique traditionnelle

Accordéon diatonique – Gaël RUNIGO
Bombarde, Biniou – Mickaël JOUANNO, Yann KERMABON (Coordinateur du département)
Cornemuse – Philippe BAUCHE
Harpe celtique – Clotilde TROUILLAUD
Chant traditionnel – Elouan LE SAUZE

Les musiques actuelles

Basse – Etienne CALLAC (Coordinateur du département)
Clavier – Gabriel BOURCET
Batterie – Jacques REALE
Voix musiques actuelles – Sonia POUILLY
Guitare électrique – Christophe VERDAGUER

La danse

Contemporaine – Manon OLIGNY (Coordinatrice du département) – Béatrice AUBERT-RIFFART
Classique – Charline DEBONS (Coordinatrice Classe à Horaires Aménagés Danse)

La petite enfance / Les interventions en milieu scolaire / médico-social

Mariannick BOND – MADIOT (coordinatrice du département)
Maelan BERTEVAS – Stéphanie STOZICKY – Béatrice AUBERT-RIFFART

L'éveil / L'initiation / La formation musicale / Ecriture

Nathalie MORVANT
Claire RAQUIN
Fabrice PEYROT

⇒ **47% de femmes / 53% de hommes.**

⇒ **53% des heures dispensés par des femmes, 47% par des hommes.**

2.3- Les instances de concertation

Les instances de concertation du conservatoire s'appuient, sur des textes cadres :

- ⇒ Le projet politique de territoire et culturel de Pontivy communauté,
- ⇒ La charte et les Schémas Nationaux d'Orientation Pédagogique Musique et Danse de l'Etat,
- ⇒ Le schéma départemental de développement des enseignements artistiques,
- ⇒ Le contexte législatif des ministères de la culture, de l'éducation nationale et de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales
- ⇒ Le projet d'établissement,
- ⇒ Le règlement pédagogique,
- ⇒ Le règlement intérieur.

Le conseil d'établissement

- ⇒ Instance consultative de concertation entre les élus, la direction, les enseignants, les représentants des parents d'élèves et les élèves. Se réunit une à 2 fois par an.
- ⇒ Conclusions destinées aux organes et instances décisionnelles compétents (commission, bureau et conseil communautaire).

Missions :

- ⇒ Permettre aux divers représentants des responsables pédagogiques et des usagers (élèves et parents d'élèves) de se rencontrer périodiquement pour étudier l'ensemble des points relatifs au fonctionnement du conservatoire, émettre des souhaits et proposition sur le suivi des actions et le projet d'établissement,
- ⇒ Suivre l'activité de l'établissement et formuler des propositions pour l'amélioration d'éventuels problèmes,
- ⇒ Echanger sur les thématiques pédagogiques et les projets développés par l'équipe enseignante.

Composition : le président de Pontivy Communauté, le vice-président en charge des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, 3 élus de la commission « conception et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire », 3 représentants des élèves, 3 représentants des parents d'élèves, le directeur général adjoint des services, la direction du conservatoire, 3 représentants du corps enseignant, 1 représentant du personnel administratif et des personnalités extérieures (parmi les partenariats conventionnés du conservatoire mais aussi en fonction des sujets).

Le conseil pédagogique

- ⇒ Instance consultative de concertation entre enseignant(e)s coordinatrices/teurs et la direction, se réunit au moins 5 fois par an.

Missions :

- ⇒ Permettre des échanges, le partage d'informations entre enseignants coordinateurs et direction,
- ⇒ Animer des débats sur des sujets tels que l'innovation pédagogique, l'organisation des études et les modes d'évaluation, la mise en place et le suivi de la saison musicale et chorégraphique, l'actualité de l'enseignement artistique, de l'EAC, des réseaux, de l'enseignement supérieur...
- ⇒ Faire remonter le travail réalisé en réunion de départements et assurer la circulation d'informations au sein de l'équipe pédagogique et administrative,
- ⇒ Accompagner la direction dans ses prises de décision.

Composition : La direction, le chargé de diffusion et les 9 coordinatrices/teurs

Les réunions de départements

- ⇒ Instance de concertation entre enseignant(e)s d'une même esthétique ou famille d'instruments, sous l'encadrement d'un(e) coordinatrice/teur, se réunit au moins 5 fois par an.
- ⇒ Les réunions sont organisées en amont des conseils pédagogiques. Un échange est également organisé en aval des conseils pédagogiques.

Missions :

- ⇒ Préparer les conseils pédagogiques et en étudier les synthèses,
- ⇒ Permettre des échanges, le partage d'informations entre enseignants sous l'animation d'un(e) coordinatrice/teur
- ⇒ Animer des débats sur des sujets tels que l'innovation pédagogique, l'organisation des études et les modes d'évaluation, la mise en place et le suivi de la saison musicale et chorégraphique, l'actualité de l'enseignement artistique, de l'EAC, des réseaux, de l'enseignement supérieur...

Composition : Les enseignants d'un même département, la/le coordinatrice/teur, le chargé de diffusion et la direction en fonction de certains sujets.

Missions des coordinatrices/teurs :

- ⇒ Organiser, animer et fédérer les échanges et la réflexion au sein du département en lien avec les sujets abordés au conseil pédagogique,
- ⇒ Etre le porte-parole de son département en conseil pédagogique,
- ⇒ Participer aux temps de concertation nécessaires, faire circuler l'information,
- ⇒ Travailler aux documents référents, en collaboration avec les enseignants de son département,
- ⇒ Etre un lien entre la direction et les enseignants du département, mais aussi entre départements,
- ⇒ Assurer le suivi des projets en lien avec leurs esthétiques,
- ⇒ Etre porteur d'actions définies,
- ⇒ Rédiger des comptes rendus à la suite des réunions de départements et les transmettre à l'administration,
- ⇒ Etre ressource auprès de ses collègues, des parents d'élèves, des élèves et de la direction,
- ⇒ Se tenir informé de l'actualité du conservatoire et de l'environnement pédagogique et artistique,
- ⇒ Informer la direction sur les problématiques de son département,
- ⇒ Aider la direction à prévoir les évolutions pédagogiques souhaitables pour son département,
- ⇒ Participer à l'organisation administrative des départements dont certaines activités sont en cours collectifs notamment (mise en place d'emploi du temps, rencontre avec des familles etc...)

Les conseils de classe

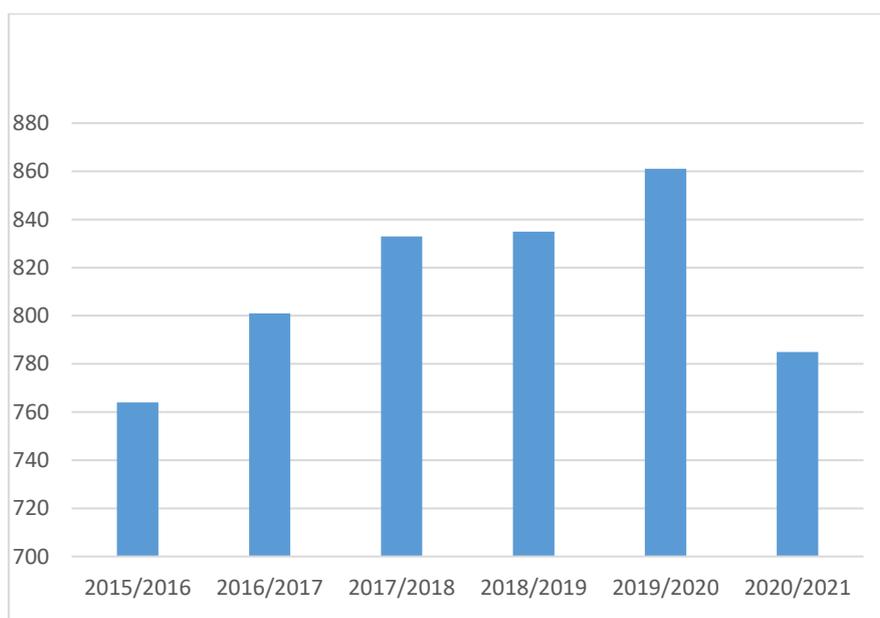
- ⇒ Instance de concertation et de décision,
- ⇒ Se réunit une fois par an, en fin d'année scolaire, suite aux évaluations,
- ⇒ Le conseil de classe se réunit pour valider ou non les passages en classe supérieure des élèves en tenant compte de toutes les composantes de l'évaluation (contrôle continu sur les différentes matières suivies par l'élève, évaluation de fin de cycle sur la dominante, prestations en public etc). Il permet également d'émettre des conseils d'orientation en direction de l'élève et de sa famille. Il est composé du directeur, des coordinateurs et professeurs concernés.

2.4- Les enseignements

Les enseignements du conservatoire de Pontivy communauté s'organisent selon les préconisations du ministère de la culture à travers les Schémas Nationaux d'Orientation Pédagogique, à savoir une organisation principale sur 3 cycles consécutifs de 3 à 5 ans d'études chacun. D'autres formules de parcours permettent à tous d'étudier en fonction de leurs niveaux, leurs âges, leurs projets etc...une attention particulière est portée au fait de placer la pratique collective au centre des apprentissages.

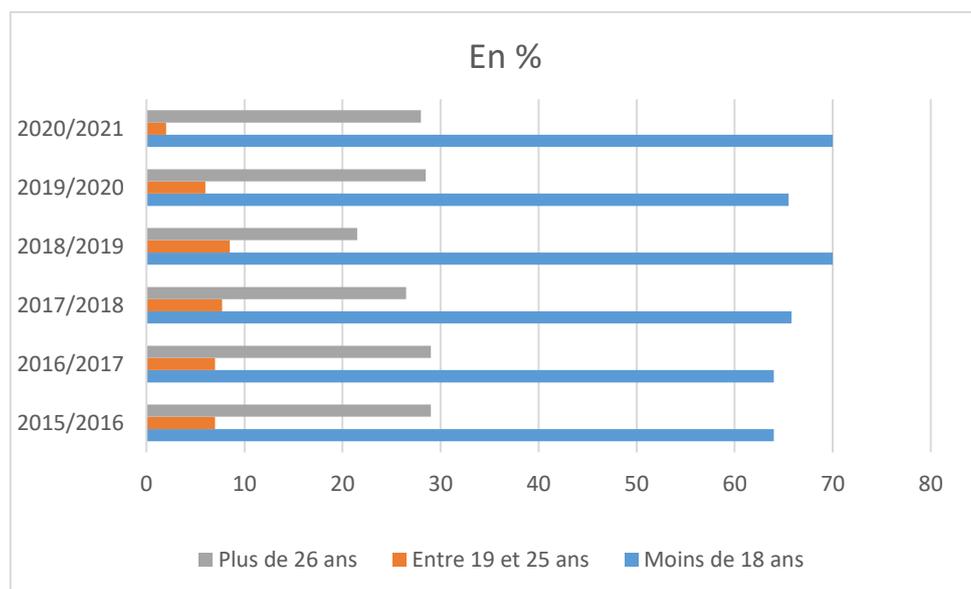
⇒ 536,75h d'enseignement hebdomadaire en 2021-2022

Evolution du nombre d'élèves

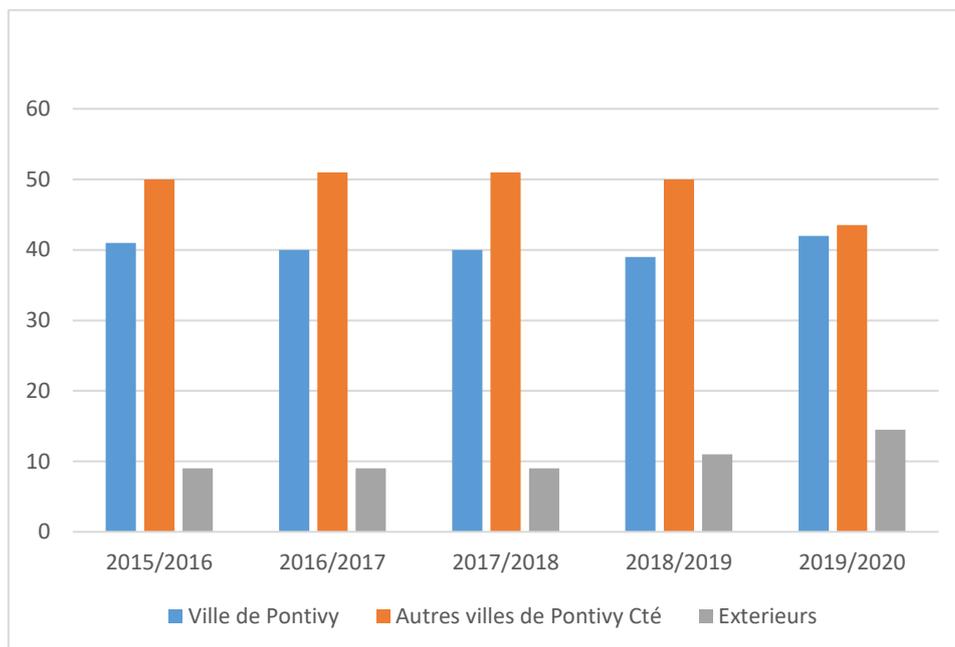


⇒ Une augmentation régulière jusqu'à la crise sanitaire. 63% de femmes / 37 % d'hommes.

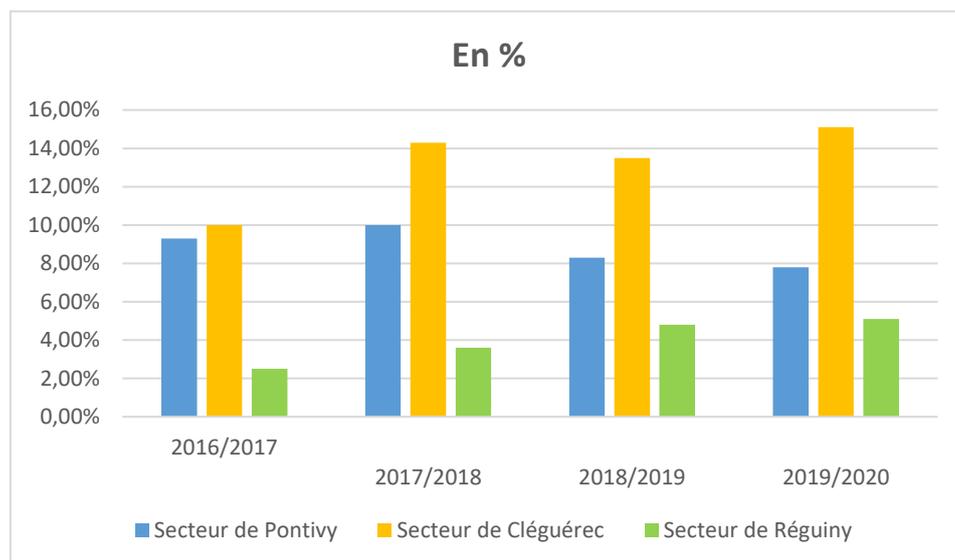
Répartition des élèves par âge



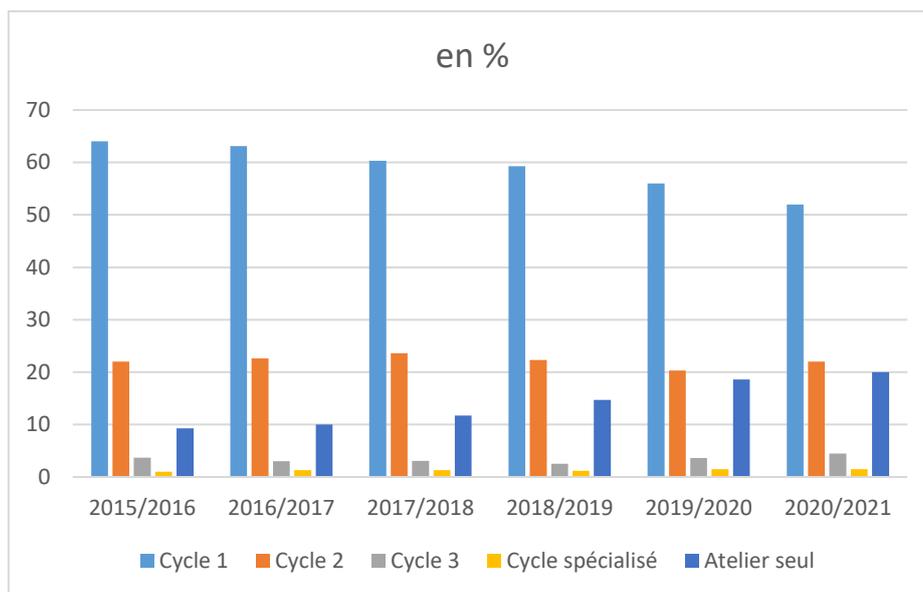
Provenance des élèves



Elèves scolarisés inscrits au conservatoire

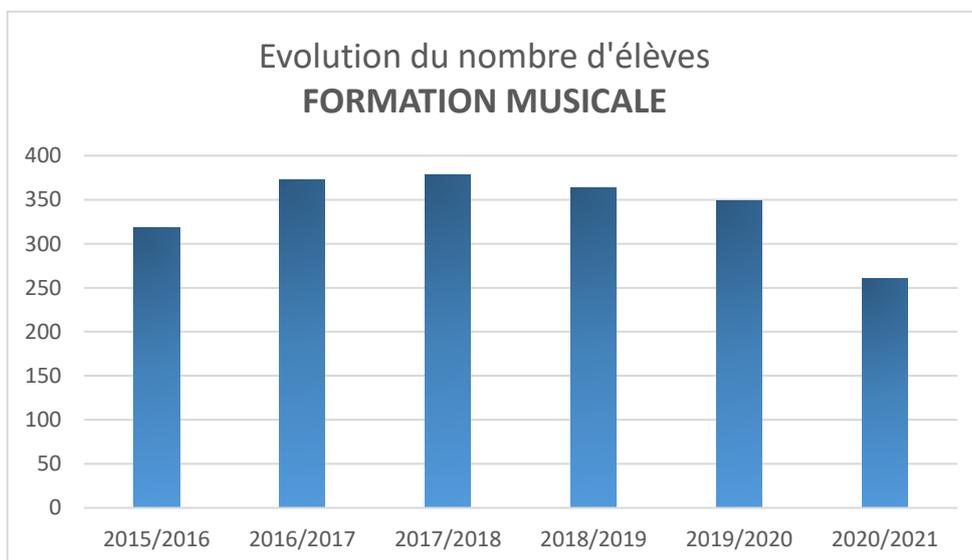


Répartition des élèves par cycle



La formation musicale / Ecriture

⇒ Des classes d'éveil aux élèves de fin de 3^e cycle. Il s'agit d'une discipline obligatoire et collective. Les élèves des départements de musique traditionnelle et musiques actuelles suivent des cours spécifiques à leurs esthétiques.

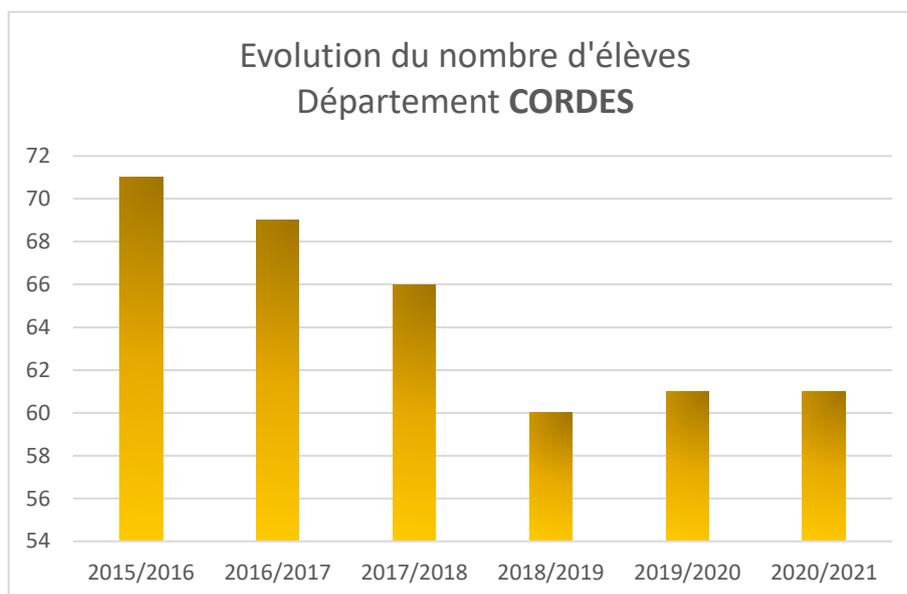


⇒ Nombre d'enseignant(e)s : 3

⇒ Nombre d'heures hebdomadaire d'enseignement : 36h30

Le département cordes

⇒ Violon, alto et violoncelle

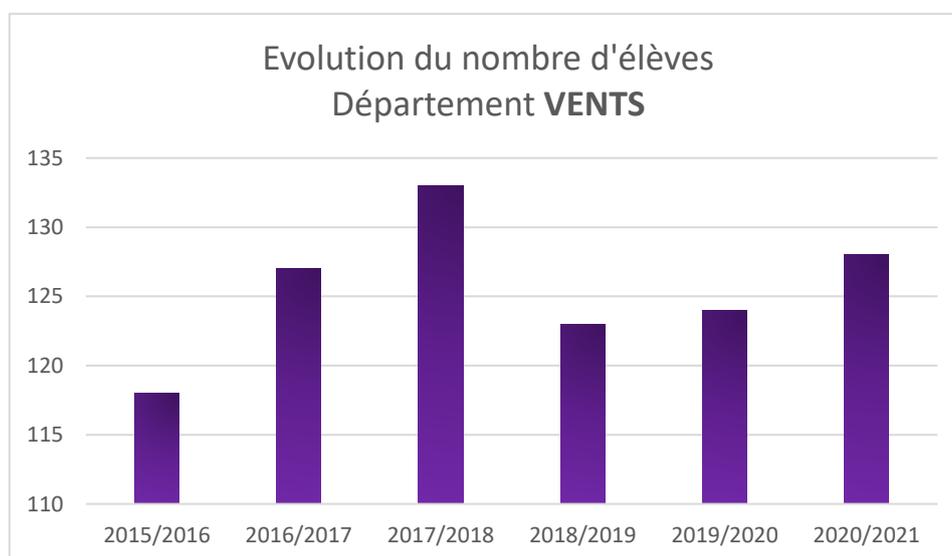


⇒ Nombre d'enseignant(e)s : 3 en 2021-2022

⇒ Nombre d'heures hebdomadaire d'enseignement : 48h en 2021-2022

Le département vents

⇒ Clarinette, flûte, hautbois, saxophone, trompette et trombone/tuba

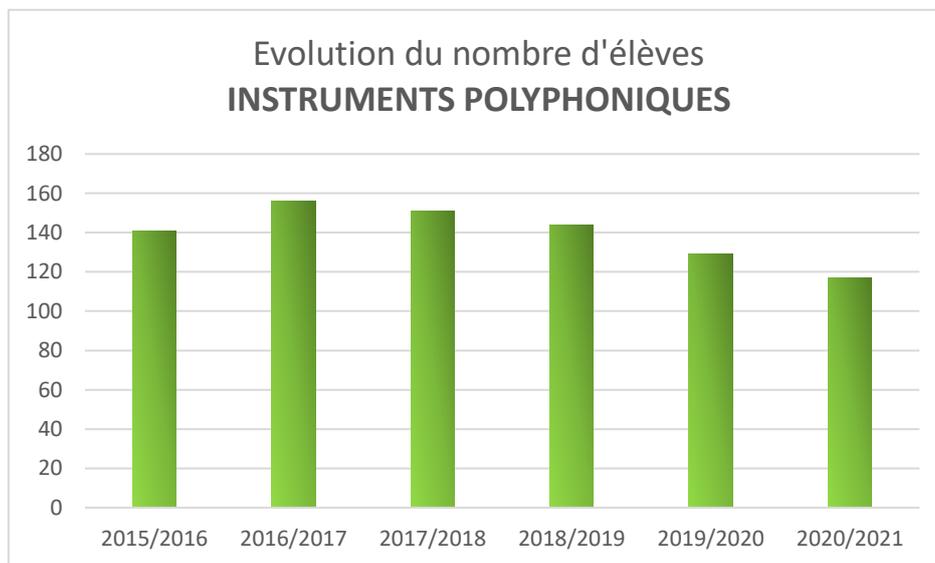


⇒ Nombre d'enseignant(e)s : 6 en 2021-2022

⇒ Nombre d'heures hebdomadaire d'enseignement : 87h30 en 2021-2022

Le département polyphoniques

⇒ Orgue, piano, percussions, guitare et accompagnement piano

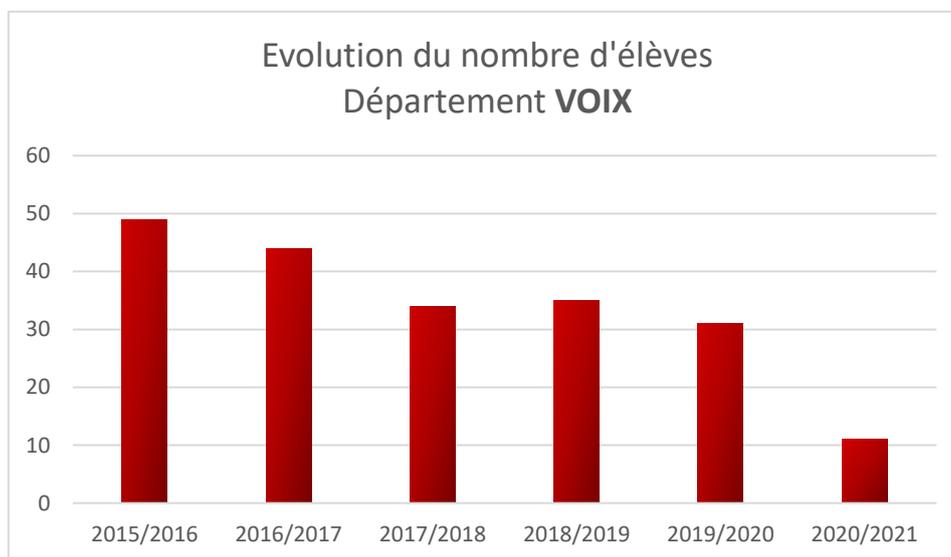


⇒ Nombre d'enseignant(e)s : 6 en 2021-2022

⇒ Nombre d'heures hebdomadaire d'enseignement : 89h75 en 2021-2022

Le département voix

⇒ Chant lyrique, technique vocale, chorale

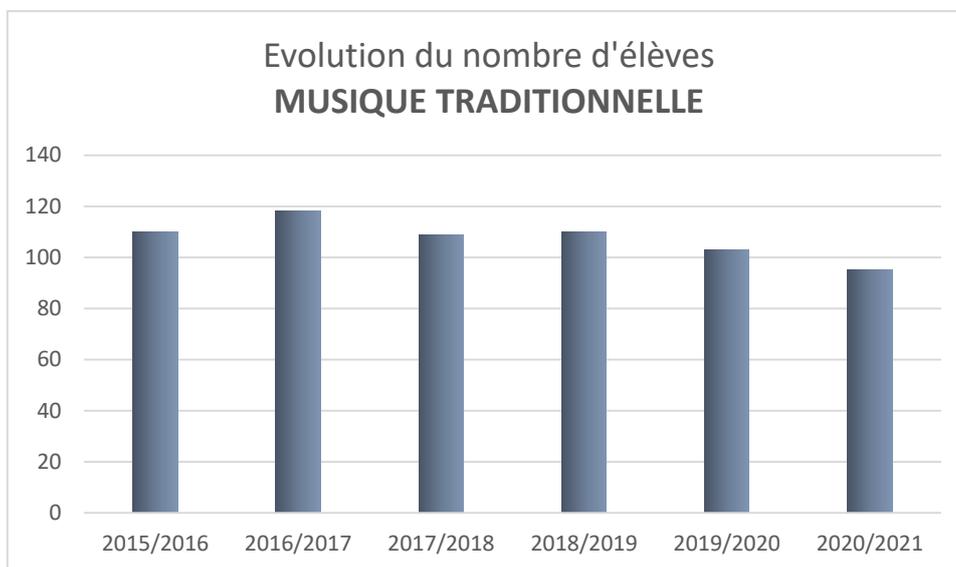


⇒ Nombre d'enseignant(e)s : 3 en 2021-2022

⇒ Nombre d'heures hebdomadaire d'enseignement : 37h en 2021-2022

Le département de musique traditionnelle

⇒ Bombarde, biniou, cornemuse, chant traditionnel, accordéon diatonique et harpe celtique

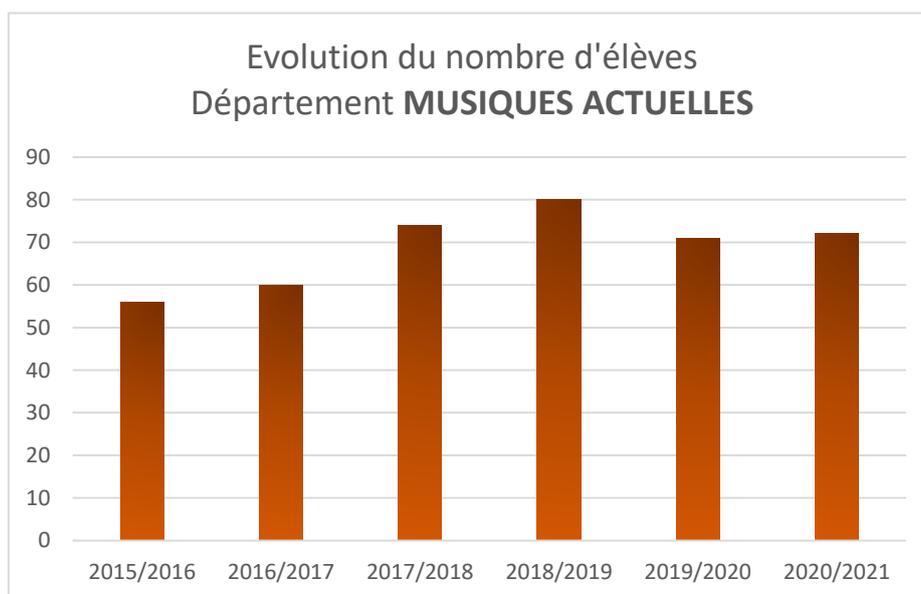


⇒ Nombre d'enseignant(e)s : 6 en 2021-2022

⇒ Nombre d'heures hebdomadaire d'enseignement : 79,5h en 2021-2022

Le département de musiques actuelles

⇒ Basse électrique, guitare électrique, claviers électroniques, batterie et voix

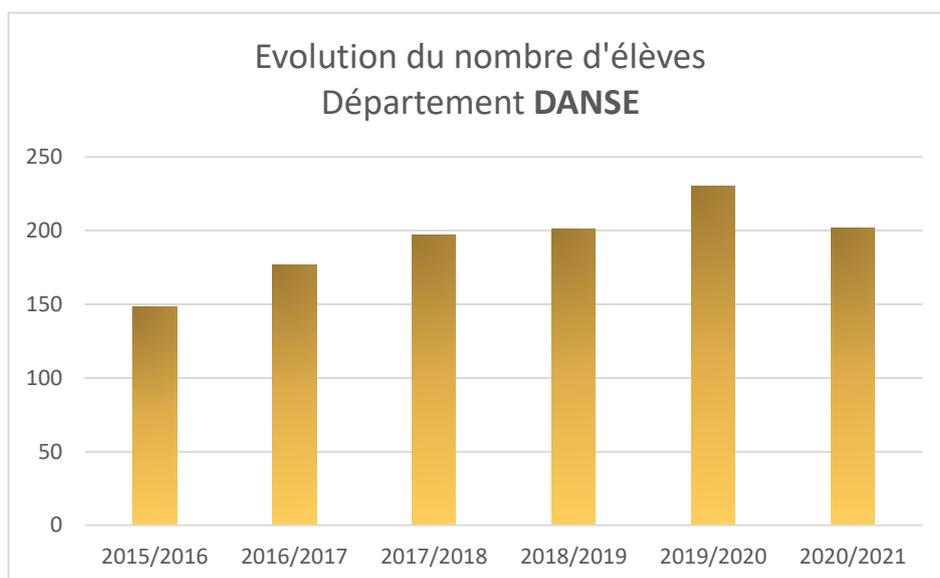


⇒ Nombre d'enseignant(e)s : 5 en 2021-2022

⇒ Nombre d'heures hebdomadaire d'enseignement : 67h en 2021-2022

Le département danse

⇒ Danse classique et danse contemporaine

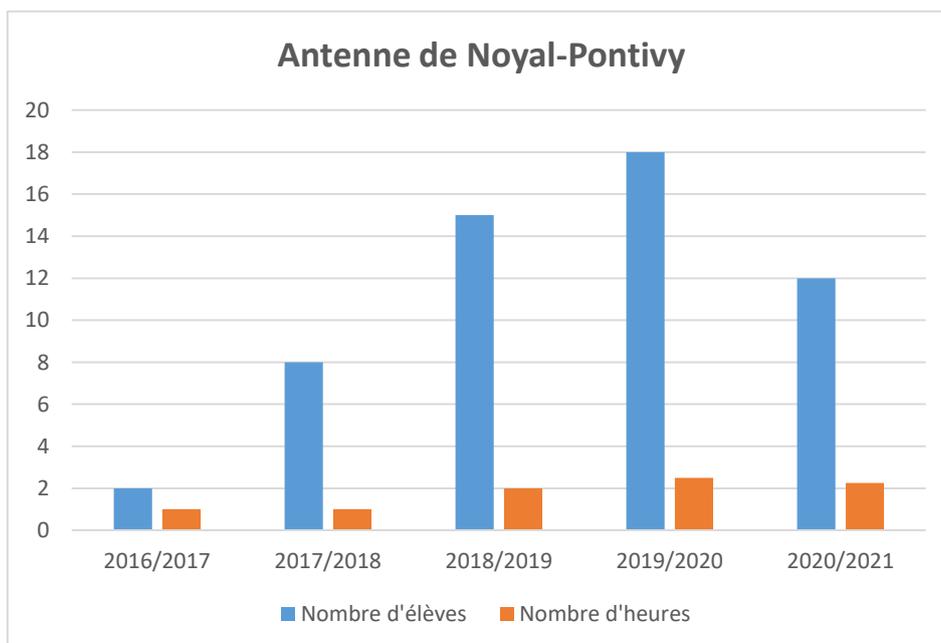


⇒ Nombre d'enseignant(e)s : 3 en 2021-2022

⇒ Nombre d'heures hebdomadaire d'enseignement : 41,5h en 2021-2022

L'antenne d'enseignement de Noyal-Pontivy

⇒ Enseignement de la danse contemporaine adulte

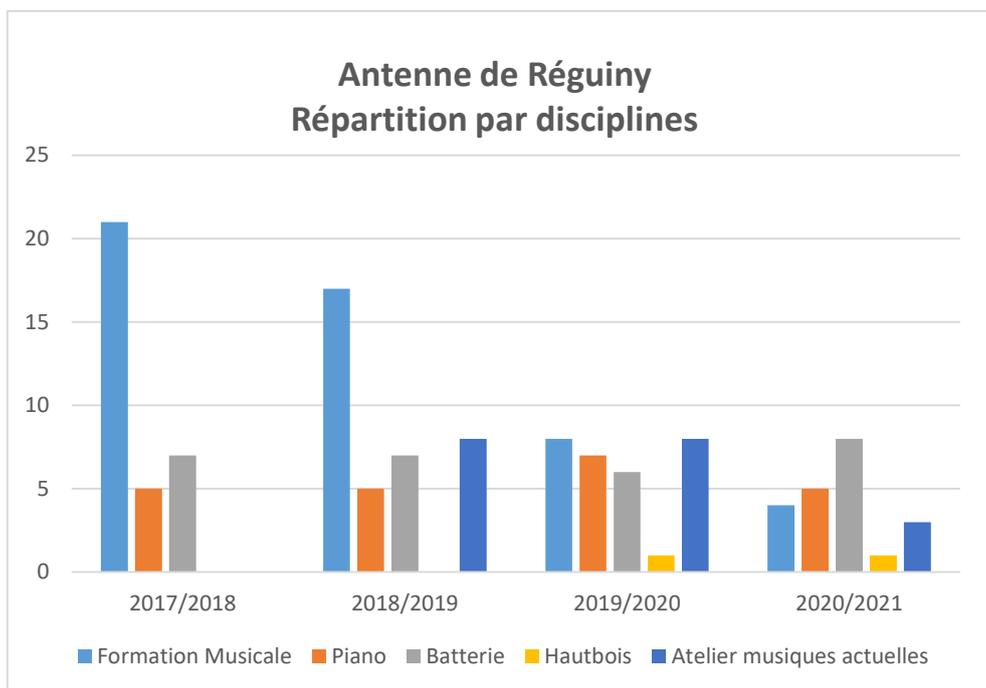


⇒ Nombre d'enseignant(e)s : 1 en 2021-2022

⇒ Nombre d'heures hebdomadaire d'enseignement : 1,5h en 2021-2022

L'antenne d'enseignement de Réguieny

⇒ Enseignement de la batterie et d'atelier de musiques actuelles



⇒ Nombre d'enseignant(e)s : 1 en 2021-2022

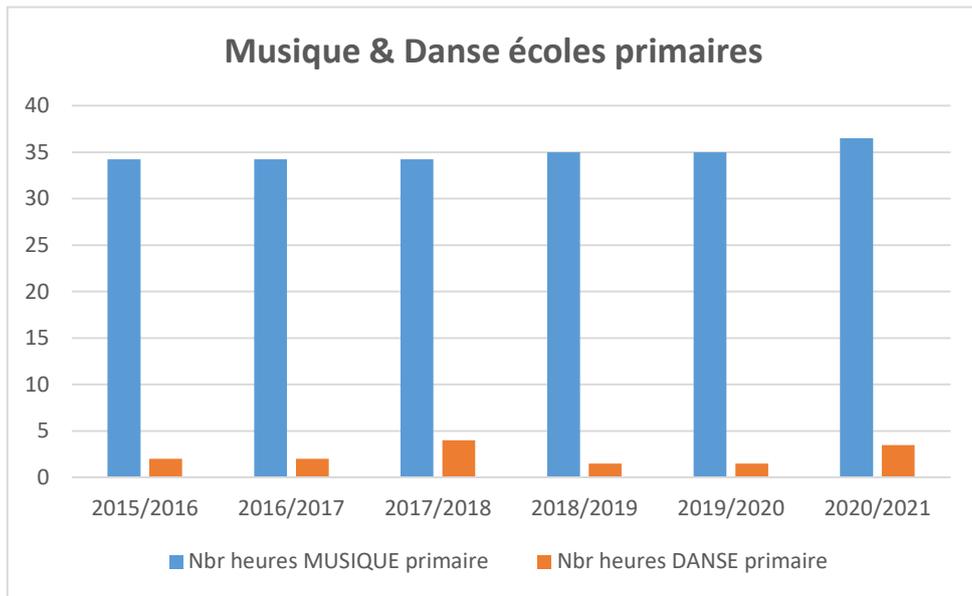
⇒ Nombre d'heures hebdomadaire d'enseignement : 5,5h en 2021-2022

2.5- Le milieu scolaire

Les interventions en milieu scolaire / plan « chorale à l'école »

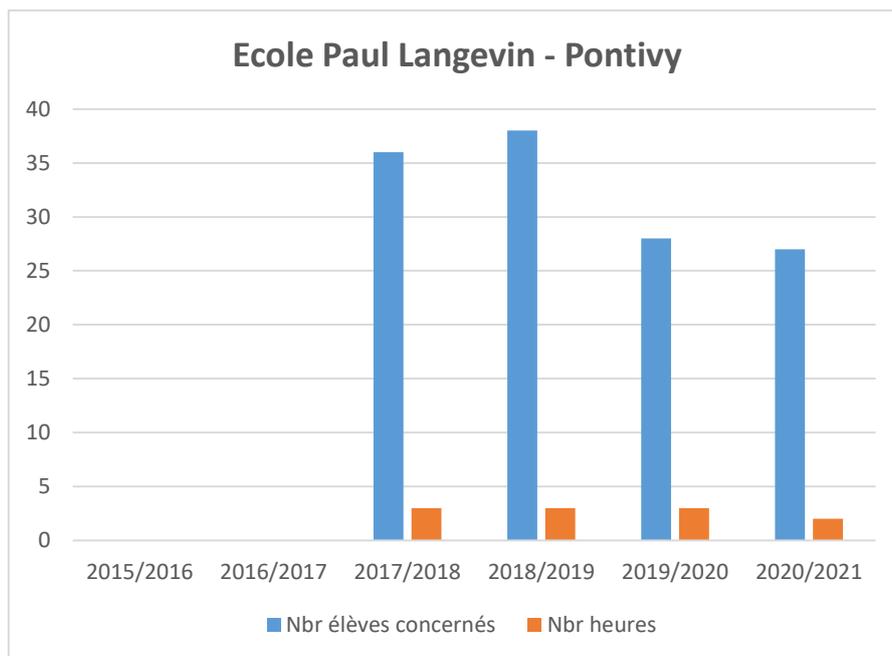
4 propositions en école primaire en 2021-2022 :

- ⇒ **Musique à l'école** : 20h hebdomadaires pour 17 écoles,
 - ⇒ **Chorale à l'école** : 13h hebdomadaires pour 6 écoles. Deux DUMIstes cheffes de chœurs s'y inscrivent. Ce projet concerne environ 300 enfants autour de 2 contes musicaux,
 - ⇒ **Danse à l'école** : 5h hebdomadaire pour 5 écoles,
 - ⇒ **Ecole du spectateur** : proposée aux écoles du territoire pour chaque programmation d'artistes professionnels dans le cadre de la saison musicale et chorégraphique.
- ⇒ 27 écoles irriguées sur les 45 du territoire, 17 communes impactées sur 25, suite à un appel à projets,
- ⇒ Quatre professeurs interviennent pour environ 1500 enfants.



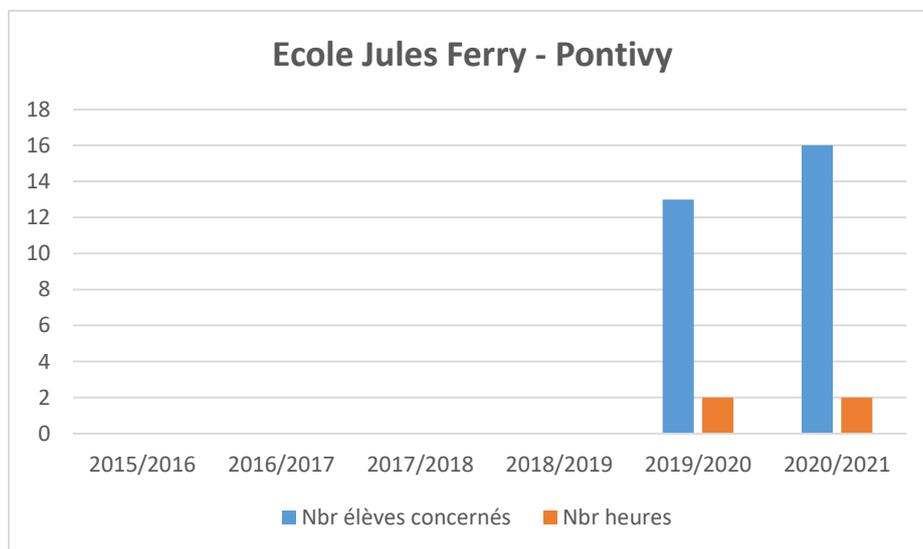
Parcours artistique musique et danse à l'école Paul Langevin de Pontivy

- ⇒ Mis en place en septembre 2017, ce parcours s'adresse aux élèves de CMI et CM2. Ils y pratiquent, par semestre, la **danse et la musique** (sous forme d'un orchestre à l'école fanfare de rue).
- ⇒ 33 élèves, encadrés par 2 enseignants du conservatoire en 2021-2022,
- ⇒ La gratuité est appliquée pour cet enseignement sur le temps scolaire,
- ⇒ Les élèves sont impliqués dans la programmation du conservatoire, qu'il s'agisse de concerts éducatifs comme de temps de prestations scéniques. Ils participent annuellement au concert « Printemps des arts » au Palais des Congrès de Pontivy.



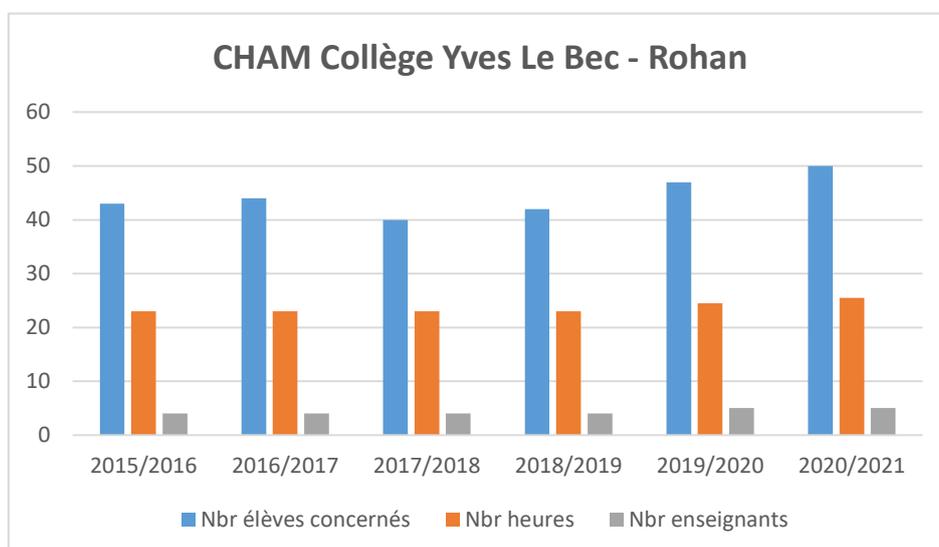
Musique traditionnelle à l'école Jules Ferry de Pontivy

- ⇒ Deux enseignants du conservatoire (**Bombarde/Cornemuse**) animent un orchestre à l'école « musique traditionnelle » de type « Klas Bagad », chaque semaine à raison d'1h hebdomadaire,
- ⇒ 16 enfants inscrits en section bilingue français/breton sont concernés en 2021-2022.



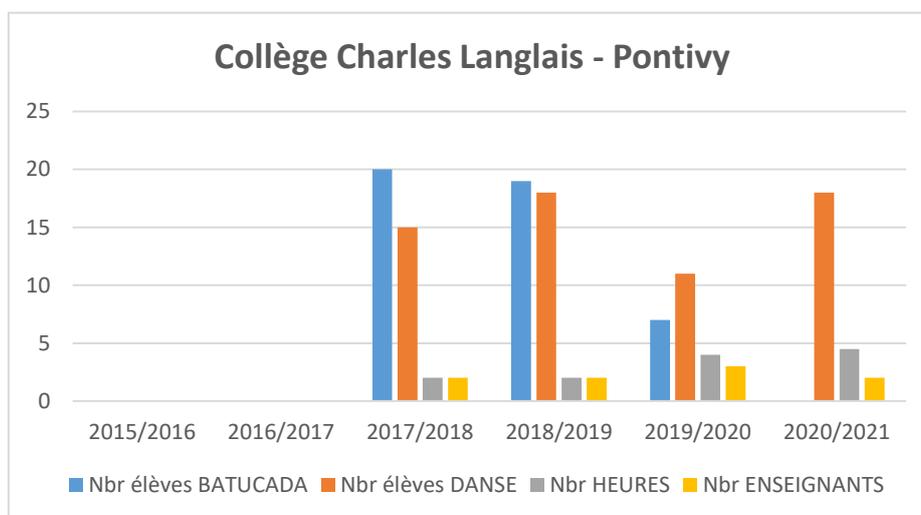
Classe à Horaires Aménagés Musique au collège Yves Le Bec de Rohan

- ⇒ Propose un **curcus musical** dans le cadre des horaires et programmes scolaires (13 années d'existence),
- ⇒ Cours d'instrument à vents (flûte, clarinette, hautbois, saxophone, trombone/tuba), orchestre, atelier et MAO (pour les élèves de 4^e et 3^e) assurés par le conservatoire (28,5h hebdomadaires + 1h de coordination),
- ⇒ Cours de formation musicale, chorale et expression scénique (6^e et 5^e) assurés par le collège (6h hebdomadaires),
- ⇒ Effectifs : 51 inscrits dont 13 élèves en 6^e, 15 élèves en 5^e, 10 élèves en 4^e, 13 élèves en 3^e, en 2021-2022
- ⇒ Des temps éducatifs et des prestations scéniques viennent enrichir les temps d'enseignement. Tous les ans, en complément, une résidence d'artistes est proposée.



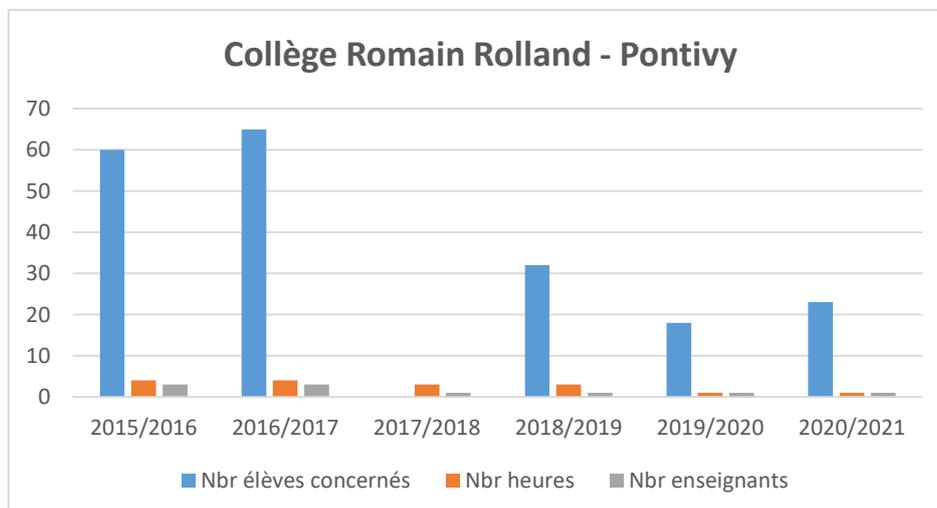
Classe à Horaires Aménagés Danse au collège Charles Langlais de Pontivy

- ⇒ Créée en 2019-2020 (Arrêt d'ateliers danse et Batucada), elle accueille 29 élèves en 2021-2022 dont 10 élèves en 6^{ème}, 8 élèves en 5^{ème} et 11 élèves en 4^{ème} et propose un cursus chorégraphique dans le cadre des horaires et programmes scolaires (3^{ème} année d'existence),
- ⇒ Cours de **danse (classique et contemporaine)** assurés au conservatoire par ses enseignantes (3h hebdomadaires/classe + 1h de coordination.),
- ⇒ Cours de formation musicale danseur, culture chorégraphique, histoire de la danse et création chorégraphique assurés au collège par ses enseignant(e)s (5h hebdomadaires),
- ⇒ Des temps éducatifs, des rencontres artistiques et des prestations scéniques viennent enrichir les temps d'enseignement. Tous les ans, en complément, une résidence d'artistes est proposée.



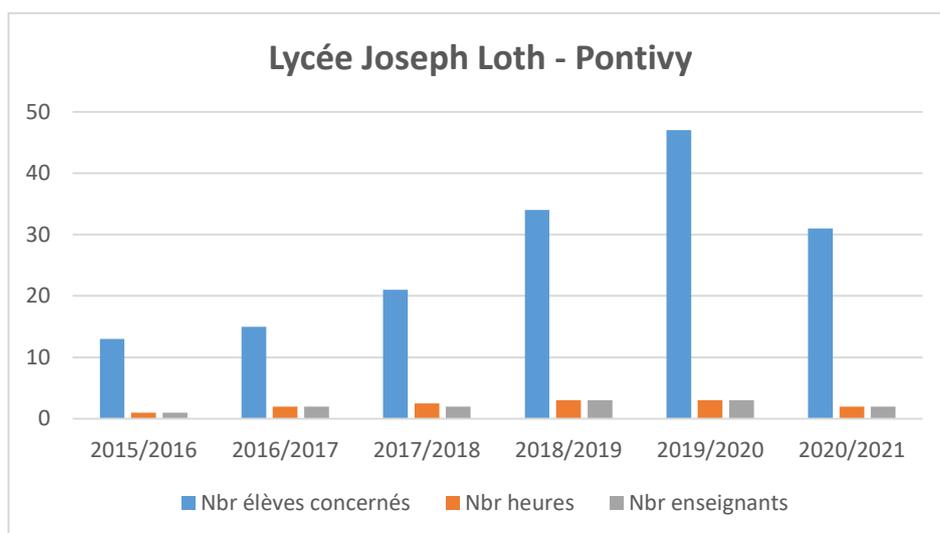
Atelier musique au collège Romain Rolland de Pontivy

- ⇒ Cet atelier musique se déroule sur le temps de pause méridienne du vendredi au collège (1h de chorale dispensée par une enseignante de **chant musiques actuelles** du conservatoire). Tous les autres enseignements sont donnés au conservatoire (formation musicale, cours instrumentaux, danse, pratiques collectives),
- ⇒ 17 élèves pratiquent cet atelier musique en 2021-2022 et bénéficient d'un tarif spécifique lors de leur inscription au conservatoire en cursus complet.
- ⇒ Le conservatoire participe tous les deux ans au spectacle du collège, ainsi qu'à plusieurs temps de diffusion organisés conjointement avec le collège.



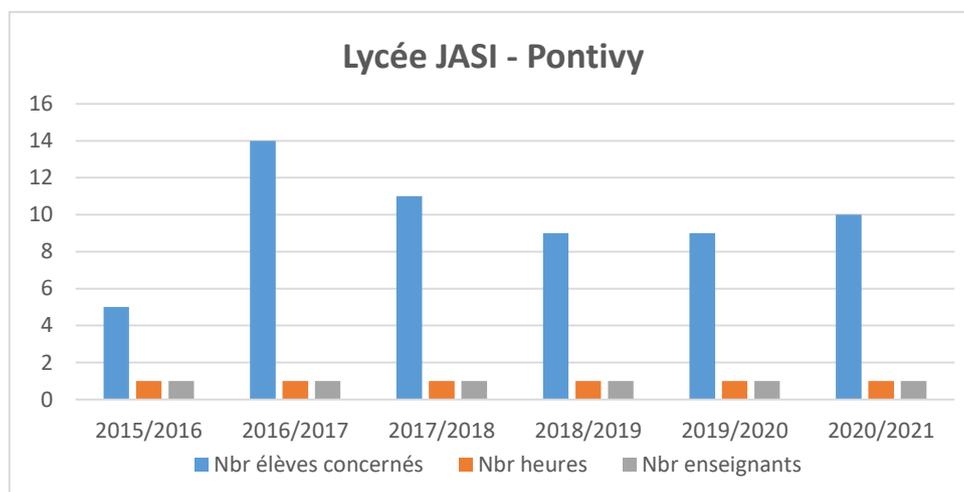
Atelier musique au Lycée Joseph Loth de Pontivy

- ⇒ Mise en place d'une classe musique en 2016/2017, offrant la possibilité de poursuivre les parcours musique des collèges (CHAM et parcours musique Romain Rolland). 2h d'enseignement collectif se déroulent au lycée sur la matinée du jeudi, à raison de 1h pour les élèves de seconde et 1h pour les élèves de première/terminale,
- ⇒ Les ateliers, tournés vers les **musiques actuelles**, regroupent 30 élèves en 2021-2022 autour d'un ensemble vocal/instrumental,
- ⇒ Un tarif spécifique est appliqué lors d'une inscription au conservatoire en cursus complet,
- ⇒ Les élèves inscrits participent aux « portes ouvertes » et à la « journée des talents », temps initiés par le lycée. Ils sont régulièrement acteurs de certains temps du conservatoire (auditions, concerts).



Atelier danse au Lycée Jeanne d'Arc/Saint-Ivy de Pontivy

- ⇒ 14 lycéennes (10 élèves de 1ère et 4 de terminale) y sont inscrites en 2021-2022. Un créneau d'1h est dégagé dans leur emploi du temps. Ce dispositif est assuré par la professeure de **danse contemporaine**, avec le soutien d'un professeur d'EPS du lycée,
- ⇒ Les cours se déroulent sur 24 semaines. Les élèves présentent, via le lycée, le concours de l'UGSEL qui est organisé de façon biennale soit sous forme de rencontre régionale, soit sous forme de concours régional puis national,
- ⇒ Un tarif atelier, au prorata de 24 semaines, est appliqué (soit 60€ à l'année / élève ; inscription prise en charge par le lycée).



Synthèse des partenariats scolaires

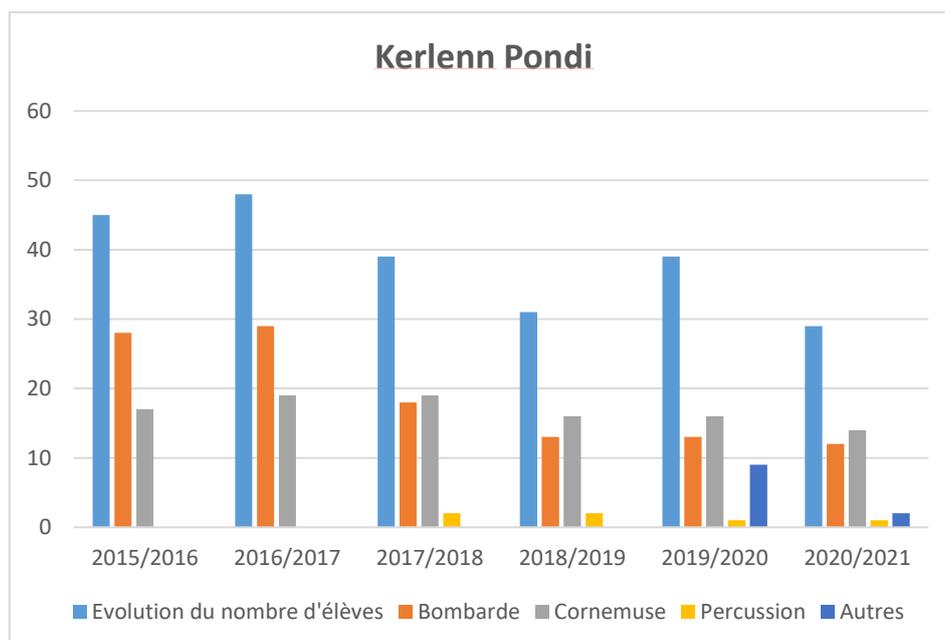
Partenariat	P. Langevin	Ch.Langlais	Y.Le Bec	R.Rolland	J. Loth	J. d'Arc	J.Ferry	Total
2017-2018	36	35	40	34	21	11		177
2018-2019	38	37	42	32	34	9		192
2019-2020	28	11+7	47	18	47	9	13	180
2020-2021	27	18	50	23	31	10	16	175
2021-2022	33	29	51	14	30	14	16	187

2.6- Les partenariats

Les partenariats culturels

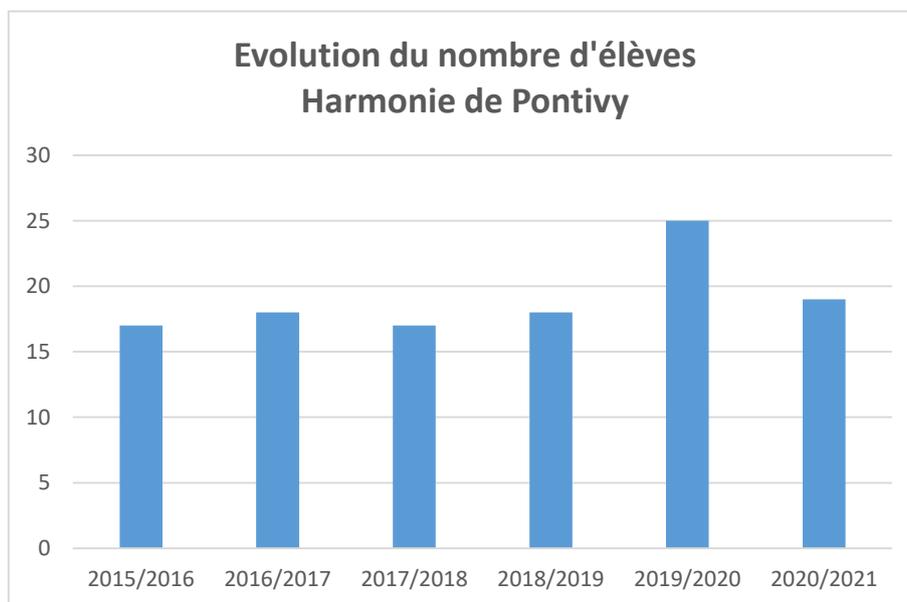
Kerlenn Pondi

- ⇒ Partenariat mis en place en 2003,
- ⇒ 27 élèves concernés en 2021/2022 (10 élèves en bombarde, 14 élèves en cornemuse, 2 en batterie et un en chant traditionnel),
- ⇒ Dispositif qui permet de valider les **pratiques collectives** des cursus du département de musique traditionnelle du conservatoire,
- ⇒ Des formations collectives sont proposées par la Kerlenn Pondi (bagadig et bagad) et l'ensemble au conservatoire : Mil trouz/bagadigan.
- ⇒ Application d'une réduction de 50% sur le tarif d'inscription au conservatoire pour les cursus complets.



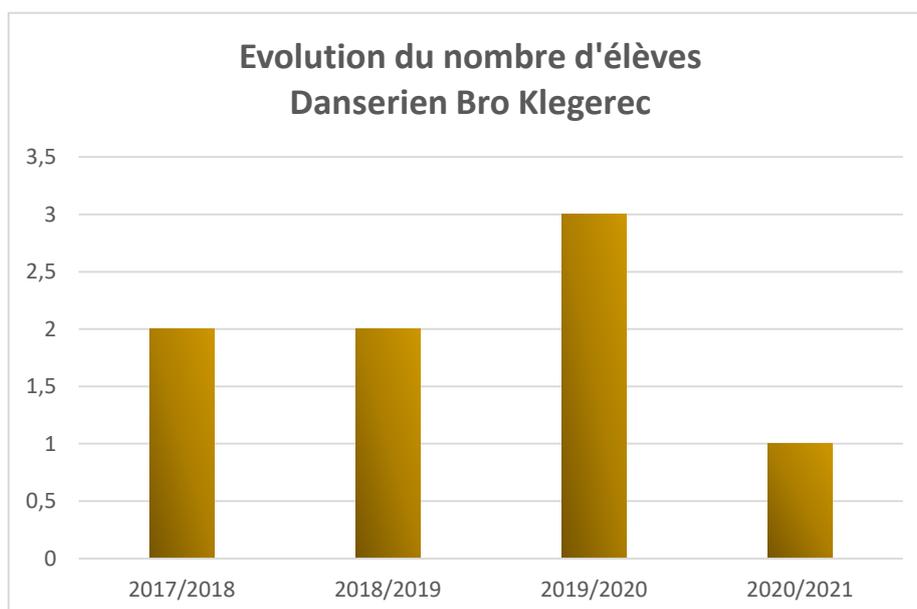
Harmonie municipale de Pontivy

- ⇒ Partenariat mis en place en 1997,
- ⇒ 25 élèves concernés en 2021/2022 (dont flûte, clarinette, saxophone, hautbois, trompette, clavier, percussions...),
- ⇒ Il permet de valider la **pratique collective** de ces élèves dans le cadre de leur cursus,
- ⇒ Application d'une réduction de 50% sur le tarif d'inscription au conservatoire pour les cursus complets.



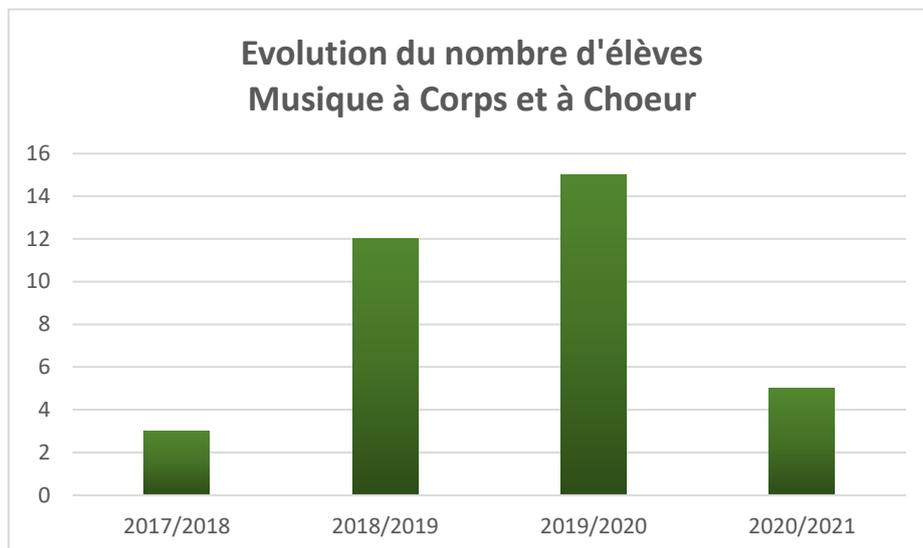
Danserien Bro Klegereg

- ⇒ Partenariat mis en place en 2017 :
- ⇒ Valorisation et **promotion de la culture bretonne**,
- ⇒ Partenariat de projet autour de temps tels que des fest deiz, fest noz, la fête de la musique. L'association initie des élèves du conservatoire à la danse bretonne.
- ⇒ Application d'une réduction de 50% sur le tarif d'inscription au conservatoire pour les cursus complets.



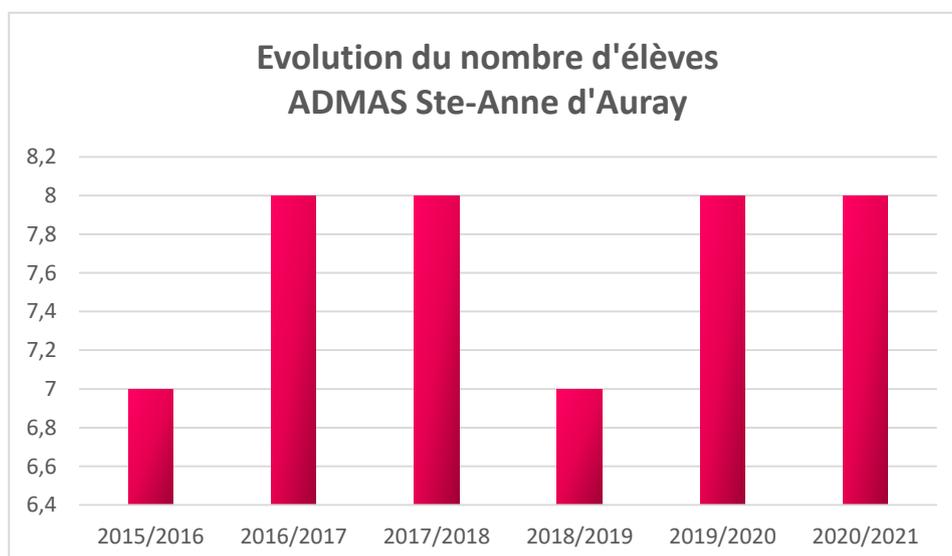
Musique à Corps et à Chœur

- ⇒ Partenariat mis en place en 2017,
- ⇒ Valorisation et **promotion de la pratique vocale**, avec des actions de diffusion dans le cadre des saisons respectives,
- ⇒ Ce partenariat permet aux élèves d'accéder au cursus du conservatoire.
- ⇒ Application d'une réduction de 50% sur le tarif d'inscription au conservatoire pour les cursus complets.



Académie de Musiques et d'Arts Sacrés de Ste Anne d'Auray

- ⇒ Partenariat qui permet la **mise à disposition d'un professeur d'orgue**, des échanges avec l'école d'orgue en Morbihan, la valorisation et le suivi de l'entretien des instruments du territoire, la participation à différents temps forts, la mutualisation de projets et des temps d'évaluation,
- ⇒ 7 élèves sont inscrits dans ce partenariat en 2021-2022,
- ⇒ Déroulement des cours à la Basilique Notre-Dame de Joie à Pontivy et à l'Eglise de Réguiny,
- ⇒ Participation de la classe aux temps habituels du conservatoire (mercredis du conservatoire, auditions délocalisées à la Basilique de Pontivy, à l'Eglise de Malguénac, ..., et dans le cadre de la saison).
- ⇒ Le conservatoire participe au Festival Itinéraires de l'ADMAS, qui se déroule en mai.



Académie d'Art Vocal de Pontivy

- ⇒ Partenariat mis en place en 2020, 11 élèves concernés en 2021-2022,
- ⇒ Permet la mise en œuvre d'une **dynamique autour du chant**, de son enseignement et de sa diffusion, à l'attention d'un très large public :
 - Les élèves du conservatoire avec l'accès aux temps forts, résidences et stages de l'académie,
 - Un public élargi pouvant être sensible à une pratique vocale de qualité.
- ⇒ Dispositif qui offre aux chanteurs inscrits au conservatoire une formation diplômante, trouvant une continuité auprès de l'Académie, dans le cadre de ses missions.
- ⇒ Le conservatoire a vocation, de par son classement et son partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Vannes, à porter les élèves jusqu'à l'obtention du Diplôme d'Etudes Musicales. L'Académie propose un enseignement ponctuel sous forme de stages notamment.

AB Studio – Réguiny

- ⇒ Association créée en septembre 2014,
- ⇒ Partenariat mis en place en 2021, autour des **musiques actuelles** : mutualisation de pratiques collectives, complémentarité des offres pédagogiques, programmations communes etc...
- ⇒ La mission d'A.B. Studio, est l'accueil d'artistes, la création artistique, la proposition de stages et la découverte de techniques artistiques.

Les « vendredis de St Aignan »

- ⇒ Une **saison culturelle en milieu rural** composée d'une proposition mensuelle artistique ou documentaire.
- ⇒ Des musiques de tous horizons qui font lien entre des concerts mais aussi des conférences et des projections de films.
- ⇒ Une recherche constante d'un lieu pour faire naître ces propositions dans un espace éloigné des salles de concerts, des grands centres culturels équipés. Rencontres entre artistes, publics, partageurs de savoir, se font dans l'église communale, au musée de l'électricité, dans l'ancienne salle de bal d'un restaurant, dans une petite bibliothèque, un jardin, en forêt...
- ⇒ Dès la 3ème saison des Vendredis de Saint-Aignan, le conservatoire de Pontivy communauté participe à cette saison culturelle. Ainsi, des concerts de chorales, d'orchestres, de petites formations d'élèves et professeurs issus de divers départements du conservatoire ont eu lieu chaque année.

Le cinéma Le Rex

- ⇒ 5 salles, une programmation riche et variée, labels Art & Essais, Jeune Public et Patrimoine.
- ⇒ le cinéma diffuse régulièrement des **Opéras et Ballets**. Cette démarche est intégrée aux enseignements du conservatoire, notamment dans le cadre des cours de culture chorégraphique.
- ⇒ Les élèves du conservatoire bénéficient d'un tarif réduit sur ces séances spéciales (8 € au lieu de 15 €)

Radio Bro Gwened

- ⇒ Radio associative bilingue, en breton et en français, basée à Pontivy. Radio locale, alternative, proche et curieuse,
- ⇒ Animatrices et animateurs professionnels et bénévoles, toutes générations confondues (Plus d'une centaine de bénévoles),
- ⇒ **RBG offre son antenne au conservatoire** pour lui permettre d'annoncer l'ensemble des temps forts de sa saison culturelle.

Espace Kenere de Pontivy

- ⇒ Une médiathèque,
- ⇒ Un Fab Lab,
- ⇒ Les archives municipales,
- ⇒ Un riche programme culturel,
- ⇒ **Le conservatoire et l'espace Kenere organisent conjointement des manifestations culturelles** comme des concerts-lectures, des auditions d'élèves, les fêtes de la musique... Une convention permet également au conservatoire d'emprunter des ouvrages à la médiathèque.

La basilique Notre-Dame de Joie de Pontivy

- ⇒ Soucieux de développer la formation initiale et le perfectionnement de la **pratique de l'Orgue** et d'assurer le rayonnement de cet instrument, le conservatoire prodigue des cours d'Orgue dans le cadre de ses activités d'enseignement artistique en partenariat avec l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés de Sainte-Anne d'Auray.
- ⇒ A ce titre, la ville de Pontivy, propriétaire de la basilique Notre-Dame de Joie et des Orgues situés dans cet édifice culturel, ainsi que l'autorité religieuse permettent :
 - au conservatoire de dispenser ses cours,
 - aux élèves de venir s'entraîner sur l'instrument de la Basilique,
 - l'organisation d'auditions et de concerts afin de favoriser le rayonnement de l'orgue et la diffusion du patrimoine instrumental de cet instrument.

Le Palais des Congrès et le Théâtre des Halles de Pontivy

- ⇒ Des espaces de locations (amphithéâtre, salle polyvalente, de réunion, cuisine...) dédiés aux structures professionnelles ou associatives, mais également les lieux privilégiés de la saison culturelle de la Ville de Pontivy.
- ⇒ Un partenariat entre la ville de Pontivy et Pontivy communauté qui permet :
 - La **mise à disposition de salles** : La ville de Pontivy met à disposition du conservatoire de Pontivy Communauté l'amphithéâtre du Palais des congrès et le Théâtre des Halles dans le cadre de la Saison du conservatoire,
 - Une **programmation de résidences d'artistes et de spectacles** commune dans le cadre de la Classe à Horaires Aménagés Danse : la ville de Pontivy s'engage à programmer au minimum un spectacle de danse une fois par saison culturelle et à organiser un temps de rencontre en direction de cette classe CHAD et plus largement du grand public,
 - **L'école du spectateur** : la Ville de Pontivy attribue aux groupes d'élèves du Conservatoire de Musique et de Danse des tarifs préférentiels sur ses spectacles, la possibilité d'assister à des répétitions et balances, de visiter les installations etc...

Perenn – Centre culturel de Cléguérec

- ⇒ Un partenariat sur l'organisation de spectacles,
- ⇒ Perenn c'est :
 - Une programmation culturelle : Spectacles, concerts, projections, rencontres...
 - Une médiathèque : Des milliers de livres, magazines, BD, albums, CD, DVD...
 - Des jeux et loisirs : Jeux d'éveil, de société, d'ambiance, jeux vidéo... pour tous les goûts et tous les âges,
 - Un pôle informatique.

Les partenariats éducatifs

Le service petite enfance de Pontivy communauté

- ⇒ Organisation de séances de **sensibilisation à la musique** (approche des sons, mouvements et premières notions vocales).
- ⇒ 2h hebdomadaires sont allouées à ces interventions. Un enseignant du conservatoire intervient auprès des établissements suivants de Pontivy communauté :
 - Les Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM) de Cléguérec, Pontivy, Rohan/Réguiny
 - Le multi-accueil de Pontivy
 - Les micros-crèches de Cléguérec et Réguiny
- ⇒ ~10 séances chaque trimestre, réparties sur le territoire, dont certaines se déroulent au conservatoire sous forme de parcours musical. Plusieurs professeurs et grands élèves adultes y sont associés pour présenter leurs instruments ou la danse.
- ⇒ 5 samedis parents/enfants permettant aux familles de découvrir les différentes facettes de cet éveil musical.
- ⇒ Environ 600 enfants et 90 assistantes maternelles chaque année.

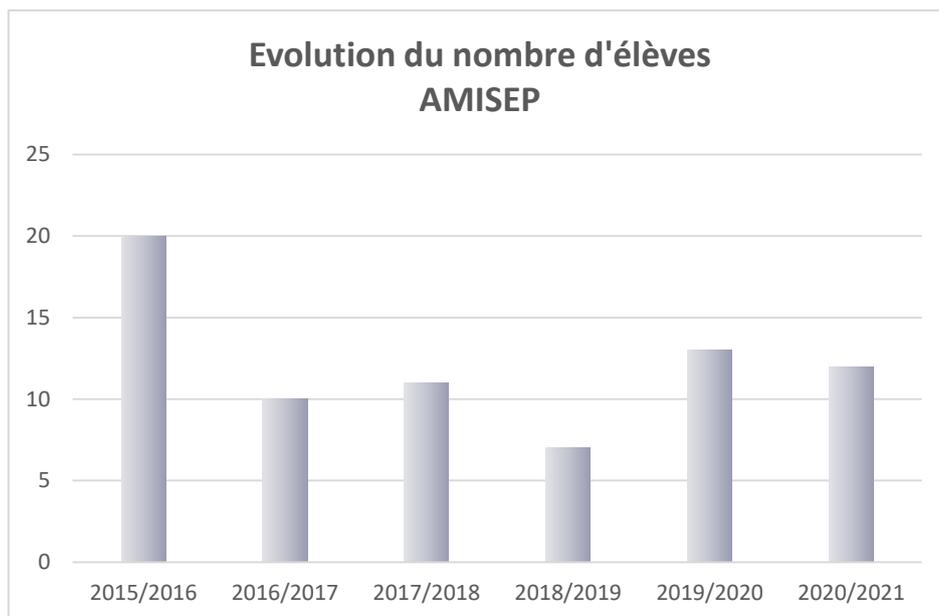
Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Vannes/Sarzeau

- ⇒ Le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) de Vannes/Sarzeau propose le **cycle spécialisé** (formation pré-professionnalisante).
- ⇒ Pontivy Communauté sollicite le CRD Vannes/Sarzeau pour l'accueil des étudiants du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI) de Pontivy communauté qui souhaitent intégrer le cycle spécialisé.
- ⇒ Les étudiants suivent les cours sur le site du CRI de Pontivy communauté lorsque les disciplines sont enseignées par un Professeur d'Enseignement Artistique ou titulaire d'un Certificat d'Aptitude.
- ⇒ Pour les autres élèves, en complément des cours suivis au CRI de Pontivy communauté, ils doivent suivre 15 heures de cours (discipline dominante) sur l'année avec un Professeur d'Enseignement Artistique du Conservatoire de Vannes/Sarzeau.

Les partenariats médico-sociaux

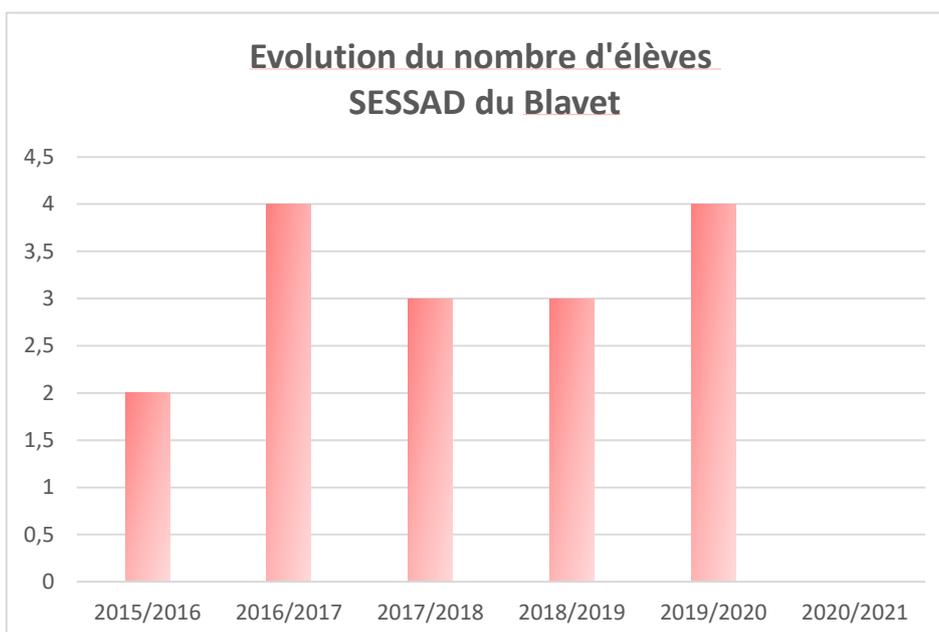
Amisep- IEFPA Ange Guépin /IME du Tréleau/SESSAD du Blavet

- ⇒ Un partenariat autour du chant-choral : favoriser la pratique musicale des élèves à travers un **atelier chœur** (13 élèves en 2021/2022),
- ⇒ Ces structures et le conservatoire mettent en place conjointement des temps de diffusion qui permettent de concrétiser les actions de l'année,
- ⇒ La gratuité est accordée.



SESSAD du Blavet

- ⇒ Elèves du Sessad du Blavet bénéficient d'un atelier d'éveil à la musique.



Les EHPAD du territoire

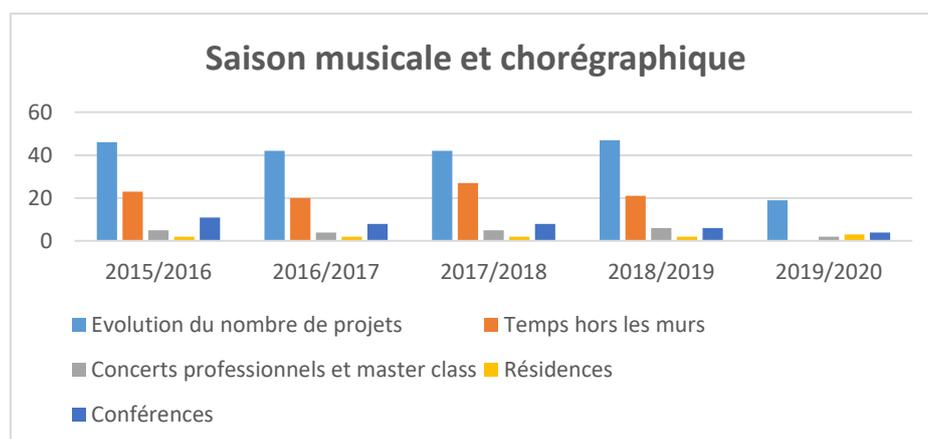
- ⇒ Un enseignant du conservatoire intervient auprès de deux EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) du territoire de Pontivy :
 - Le foyer Pascot de Pontivy
 - La résidence Belle Etoile de Cléguérec
- ⇒ De nombreuses études ont démontré les effets bénéfiques d'une **activité musicale** sur la santé des personnes âgées. Elle permet en effet de stimuler leur mémoire, de contribuer à leur bien-être, de rompre leur isolement... De futurs projets pourraient voir le jour en lien avec le CD56 sur le sujet de la prévention de la perte d'autonomie.

Les réseaux professionnels

- ⇒ Le Réseau des **Etablissements d'Enseignement Artistique du Morbihan** : groupe de travail, échange d'informations, formations communes, forum...réseau animé par le Conseil Départemental du Morbihan,
- ⇒ L'association des **Conservatoires de Bretagne** : réunit les établissements classés de Bretagne (CRR, CRD, CRI et CRC). Réflexions pédagogiques, actions artistiques communes, mise en place des Diplômes d'Etudes Musicaux... La DRAC Bretagne soutient l'association,
- ⇒ Association **Conservatoires de France** : Le conservatoire est adhérent à l'association permettant de se situer dans une veille quant aux actualités et informations sur le fonctionnement des établissements d'enseignement artistique,
- ⇒ Accueil de réunions de différents acteurs : CD56, DRAC Bretagne, Education Nationale, divers réseaux culturels et pédagogiques...

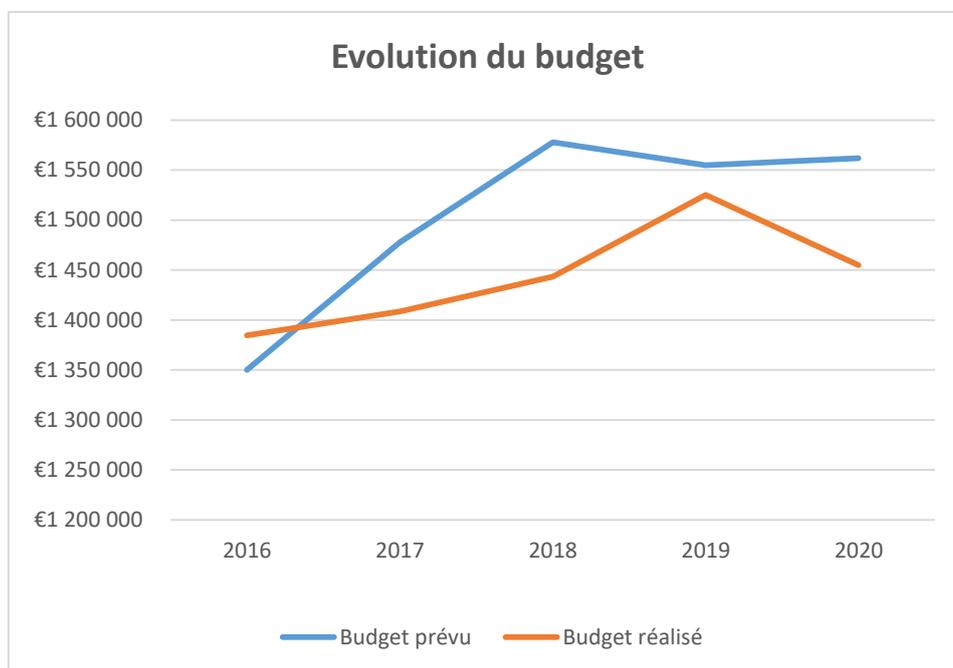
2.7- La saison musicale et chorégraphique

- ⇒ En lien avec le projet pédagogique de l'établissement, elle propose chaque année des projets au sein au conservatoire et dans les communes membres de l'intercommunalité, des concerts professionnels et des conférences.
- ⇒ La saison se présente sous trois axes : Des projets professionnels, des temps pédagogiques et des actions liées au territoire.
- ⇒ La saison propose une quarantaine de projets dont des résidences, des concerts professionnels et amateurs, des master class, des conférences et de nombreux projets en partenariat (Festival « Itinéraires » avec l'Académie de musiques et d'arts sacrés de Ste Anne d'Auray, saison culturelle de la ville de Pontivy,...).
- ⇒ Un partenariat avec le cinéma Le Rex de Pontivy a été créé durant l'année 2016/2017. Il permet ainsi aux habitants d'accéder aux retransmissions d'opéras et de ballets.
- ⇒ Fréquentation globale : Plus de 7 000 personnes.

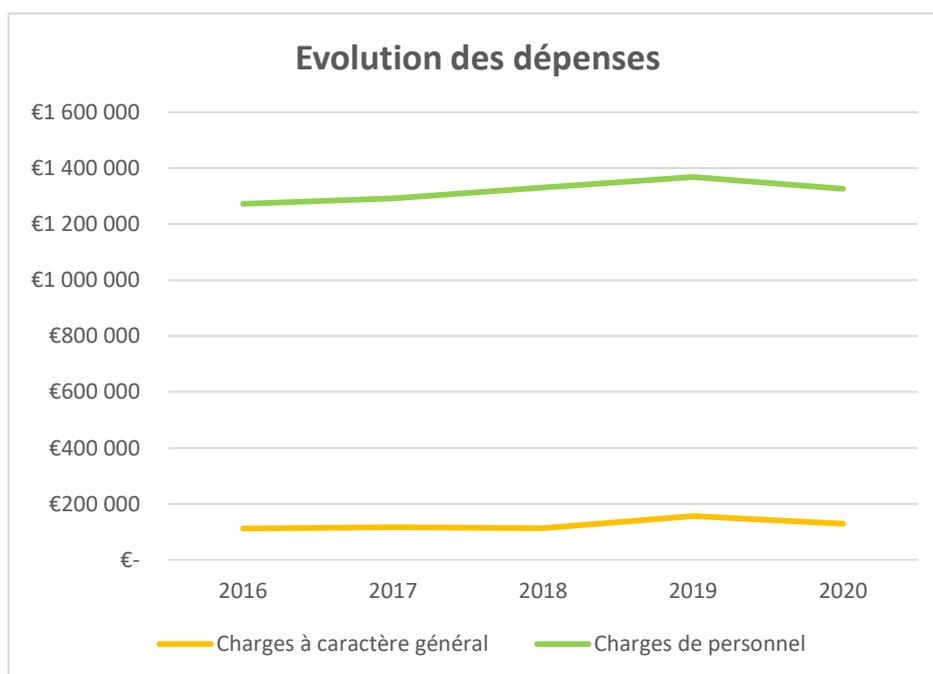


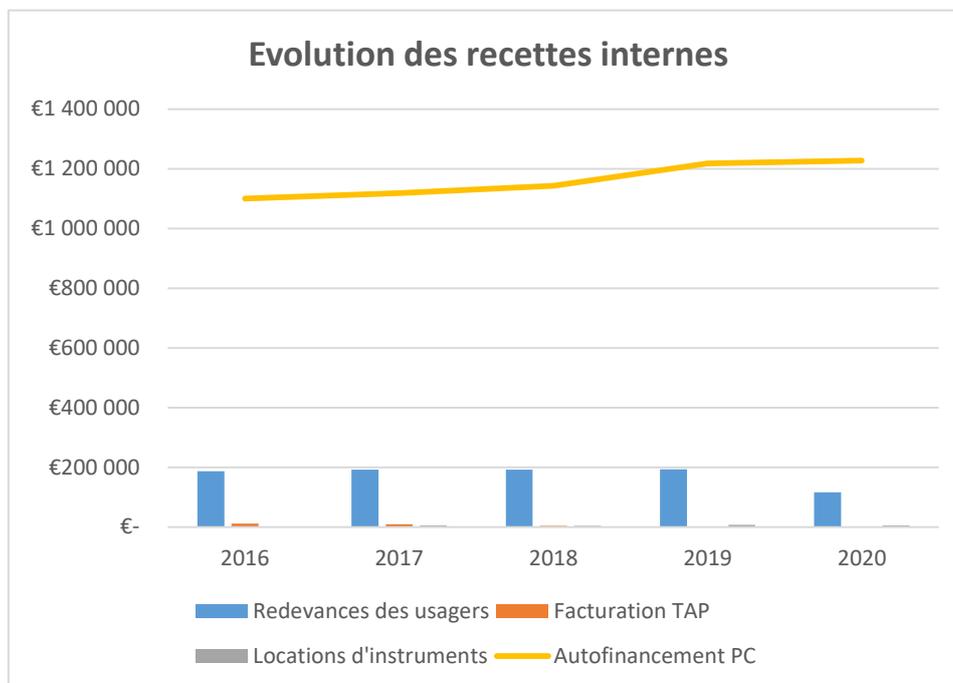
2.8- Les ressources

Les ressources budgétaires

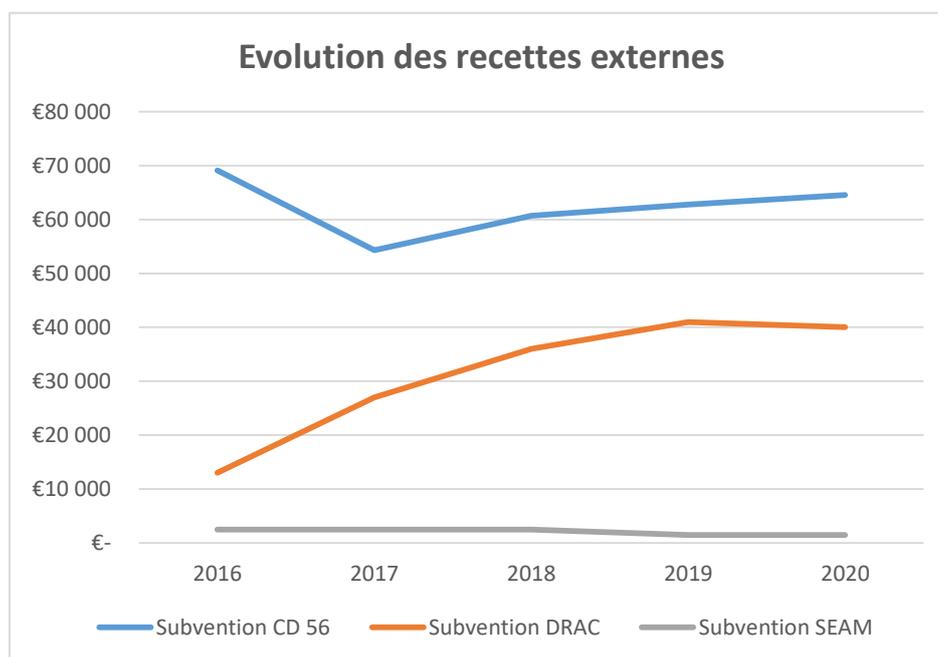


- ⇒ Un budget réalisé qui respecte les développements programmés.
- ⇒ Une évolution régulière notamment liée au développement d'heures d'enseignement et donc des charges de personnel.
- ⇒ Budget Primitif 2022 : dépenses : 1.664.466 € / recettes : 307.075 €





- ⇒ Des redevances d'usagers stables jusqu'en 2020 : une baisse conséquente liée à la non facturation du 3ème trimestre 2019/2020.
- ⇒ Une baisse de la facturation des TAPs liée à la disparition progressive du dispositif.
- ⇒ Une augmentation progressive de l'autofinancement de Pontivy cté. Relative stabilisation en 2020, 1.357.391 € pour le Budget Primitif 2022.

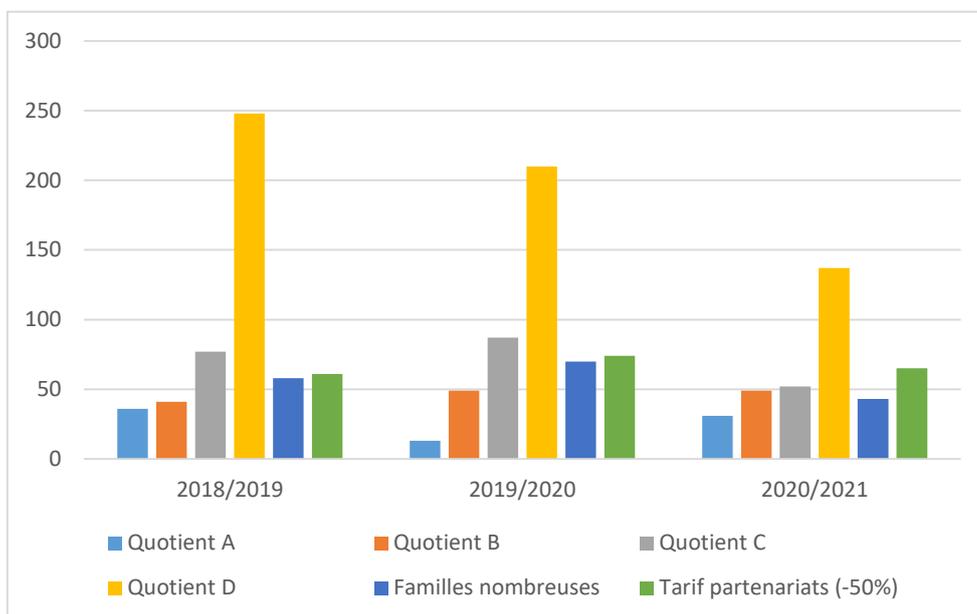


- ⇒ Une subvention stable du Conseil Départemental du Morbihan sur le fonctionnement (stabilisée à 57.000 euros), l'investissement (de 1200 euros à 3600 euros en fonction des achats d'instruments) et sur les résidences artistiques de la saison (de 2000 à 4500 euros en fonction des projets).
- ⇒ Une subvention de la DRAC stabilisée, sur le fonctionnement du projet d'établissement (31.000 euros) et le plan choral à l'école (9000 euros).
- ⇒ Une subvention de la Société des Editeurs et Auteurs de Musique pour l'achat de partitions.

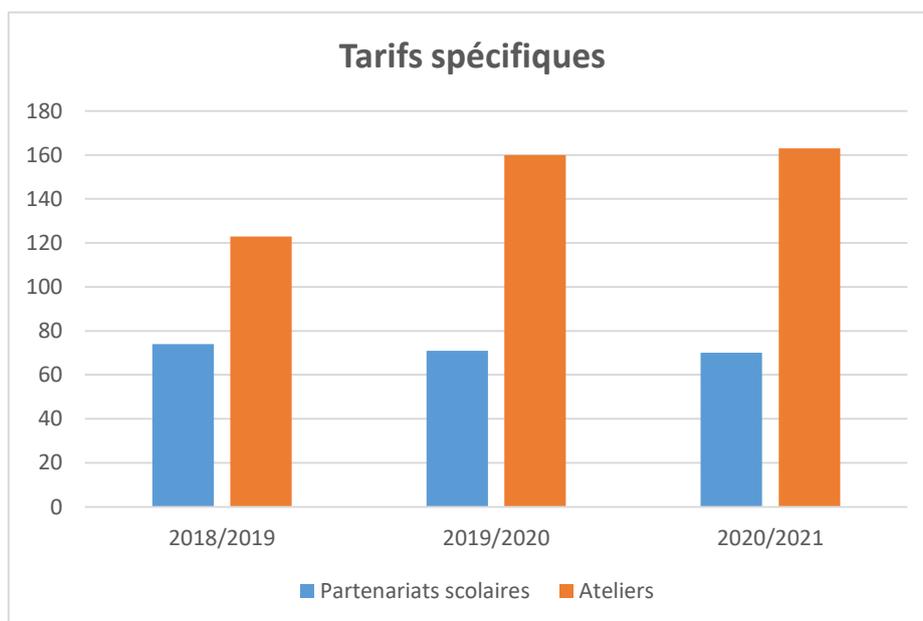
La politique tarifaire

⇒ Une tarification sur la base d'un quotient

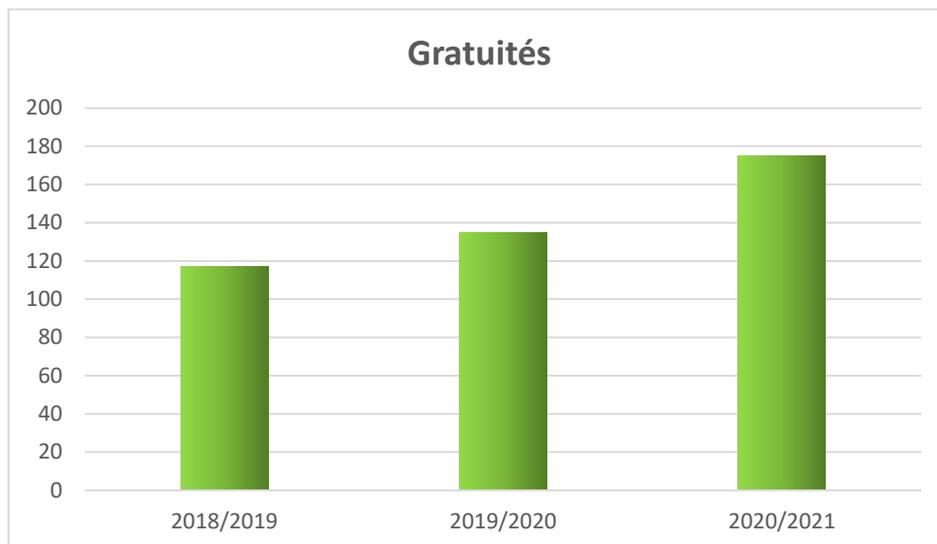
Tarification / élèves en cursus



- ⇒ Sur les 3 dernières années, les élèves en tranche A représentaient en moyenne 3,2% des effectifs.
- ⇒ 50% de réduction accordée aux élèves issus du partenariat avec la Kerlenn Pondi, l'harmonie de Pontivy, Musique à Corps et à Choeur de Pontivy, Danserien Bro Klegereg et récemment l'Académie d'Art Vocal de Pontivy. Des chiffres relativement stables.
- ⇒ Entre 2018/2019 et 2020/2021, le pourcentage d'élèves inscrits en cursus, sans partenariat, est passé de 55% des effectifs à 39,7%.



- ⇒ Tarif spécifique (204 euros) pour les partenariats scolaires : Collège R. Rolland, lycée J. Loth de Pontivy, école P. Langevin de Pontivy.
- ⇒ Une forte augmentation de la demande pour les pratiques collectives seules.



- ⇒ Gratuité accordée aux élèves issus de la CHAM de Rohan, la CHAD du collège Charles Langlais et les partenaires médico-sociaux.
- ⇒ Une forte augmentation du nombre d'élèves inscrits via ces partenariats.

Les ressources humaines

En 2020/2021 : 39 agents

- ⇒ 65% d'agents titulaires, 24% non-titulaire, 11% en CDI,
- ⇒ 62% d'agents à temps non-complet,
- ⇒ Un travail amorcé pour développer l'administration : Suppression de la régie, révision des horaires d'accueil, développement de temps agent,
- ⇒ L'offre pédagogique et la saison musicale et chorégraphique du conservatoire ayant suivi un développement important, il est apparu des besoins sur l'aspect conseiller aux études/chargé de diffusion, régie des spectacles, référent numérique et handicap,
- ⇒ Un plan de formations à poursuivre en fonction des enjeux du service mais aussi des propositions des réseaux des Etablissements d'Enseignement Artistique du Morbihan et ceux classés de Bretagne,
- ⇒ Une absence d'architecture statutaire permettant de statuer sur d'éventuelles nomination sur le cadre d'emploi des Professeurs d'Enseignement Artistique.

Les locaux

1 site principal à Pontivy, 2 antennes d'enseignement à Noyal- Pontivy et Réguieny.

A Pontivy : Un bâtiment inauguré en 2011, très fonctionnel et réussi au niveau esthétique, contenant des salles aux très bonnes qualités acoustiques, un auditorium de 120 places, un studio de danse respectant les normes éditées par l'Etat... Quelques points de vigilance :

- ⇒ Un seul studio de danse ne permet pas d'entrevoir un développement serein de la danse, notamment vis-à-vis des cursus et de la CHAD,
- ⇒ Salle de percussions : cohabitation complexe entre cours de batterie et de percussions,
- ⇒ Un entraînement complexe pour les élèves percussionnistes notamment.
- ⇒ Pas de salle dédiée à l'éveil musical,
- ⇒ Des conditions de répétition difficiles pour certaines pratiques collectives (Disponibilité de l'auditorium pas toujours suffisante au regard du nombre de pratiques collectives),
- ⇒ L'environnement extérieur du site de Pontivy à sécuriser (empêcher les véhicules de se garer devant l'entrée, limiter la vitesse sur le parking, inciter les usagers à se garer en marche arrière...).
- ⇒ L'administration du conservatoire ferme à 19h, certains enseignants terminent leurs cours après 21 heures et il est impossible de passer un appel téléphonique via un téléphone portable,

⇒ Actuellement, une ouverture permanente des portes. Les élèves ayant des emplois du temps différents, déterminer le scénario de sécurisation qui convient le mieux au fonctionnement atypique de ce type de service.

A Noyal-Pontivy : La salle de Noyal-Pontivy ne correspond pas aux normes fixées par la loi du 10 juillet 1989 et les articles 462-1 et 462-9 du code de l'éducation. Les danses classique et contemporaine ne devraient pas y être enseignées.

A Réguiny : Locaux de bonne qualité. 2 salles séparées par une cloison amovible, soucis acoustiques si 2 pratiques musicales sont enseignées en même temps.

3 - Le bilan du projet d'établissement 2016-2021

Le comité technique de suivi du projet d'établissement a fait le choix d'utiliser l'analyse SWOT (Acronyme anglais : Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats) pour faciliter la mise en place d'une stratégie de développement pour le conservatoire. Cet outil permet d'entrevoir la définition d'une feuille de route, en identifiant les forces et les opportunités sur lesquelles le service pourra s'appuyer et les faiblesses et écueils avec lesquels il devra composer.

3.1- Les enseignements

Forces	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> • Une offre d'enseignement et de diffusion allant de la petite enfance aux séniors, de l'éveil à la formation pré-professionnelle, • Le degré d'excellence atteint par certains élèves, leur permettant de poursuivre en études supérieures et d'entrer dans le milieu professionnel, • La diversité des esthétiques représentées (Musiques classique, actuelles, traditionnelles, danses classique et contemporaine...), • Le nombre de pratiques collectives proposées et leur niveau, • Un nombre d'élèves en constante augmentation jusqu'à la crise sanitaire, notamment grâce au développement de partenariats. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des propositions pédagogiques qui pourraient être reconsidérées : éveil commun musique-danse, danse adaptée, MAO..., • Le conventionnement avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Vannes permettant l'attribution du Diplôme d'Etudes Musicales aux élèves de cycle spécialisé, • La labélisation de la part du CD56 et de l'Etat qui atteste de la structuration du service. • Un projet d'adhésion au Pass culture.
Faiblesses	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Une pyramide des âges fragilisée au niveau des enfants/adolescents, • Un manque de transversalité entre certaines pratiques collectives, un orchestre qui peine à se développer, • Un taux d'élèves en pratique collective qui peut être amélioré, • Une connexion entre différents dispositifs qui peut être opérée (Petite-enfance/saison/éveil etc...), 	<ul style="list-style-type: none"> • Un nombre d'élèves à redynamiser suite à la crise de la COVID, certaines classes qui doivent regagner en attractivité, • Le taux d'arrêt de scolarité entre le 1er cycle et le 2nd cycle, • Une demande accrue pour les pratiques collectives, • Des antennes d'enseignement en perte de vitesse.

3.2- L'accessibilité

Forces	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> • Des actions en direction de publics empêchés/éloignés en développement (personnes en situation d'handicap notamment), • Une politique tarifaire sur critères sociaux, • La création d'une communauté de co-voiturage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une attente forte des acteurs du médico-social, • Pas d'action dans le domaine du milieu hospitalier, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, le public issu de l'immigration, le monde de l'entreprise...
Faiblesses	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • L'accueil de public en situation d'handicap qui peut être amélioré dans l'enseignement et la diffusion (inclusivité, formation de l'équipe, RPA, auxiliaire d'intégration culturelle, instrumentarium adapté, etc...), • Une offre périscolaire qui ne facilite pas toujours l'accès d'usagers des communes éloignées du site de Pontivy, • Des transports en commun pas toujours adaptés en termes d'horaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une politique tarifaire qui ne permet pas encore de diversifier de manière notable les publiques (faible taux d'usagers défavorisés sur le plan socio-culturel), • Certains tarifs à revoir pour gagner en cohérence (Tarif du dispositif de l'école Paul Langevin, pratiques collectives extérieures...) et faciliter l'accès d'élèves extérieurs au territoire, • Un poste d'enseignement petite enfance / EHPAD fragile.

3.3- Le rayonnement (Partenariats, diffusion, réseaux)

Forces	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> • La qualité de sa saison musicale et chorégraphique (programmation éclectique et qualitative, rayonnement sur le territoire, nombre de spectateurs, gratuité...), • Les nombreuses productions d'élèves, proposées à tous publics, dans et hors les murs, • Les différents partenariats scolaires, culturels et médico-sociaux tissés sur le territoire, • Le rayonnement fort sur le territoire s'appuyant sur plusieurs dispositifs (Saison, interventions en milieu scolaire, antennes...), • L'inclusion dans les réseaux départements, régionaux et nationaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une saison musicale et chorégraphique qui peut encore se développer (enracinement des actions, événements d'envergures, lancement de saison...), • Un développement culturel en devenir sur le territoire, • Des réseaux qui peuvent être développés d'autres explorés (Danse, Arts plastiques, autres établissements d'enseignement artistique etc...), • Une procédure de classement/labellisation à reconduire en 2022 auprès de l'Etat. Un nouveau schéma des enseignements artistiques du CD56 dans lequel s'inscrire.
Faiblesses	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Un rôle de « pôle ressource » qui peut être développé : mise à disposition de locaux, ouverture de certaines offres à un public extérieur (MAO par ex.), interactions avec d'autres établissements d'enseignement artistique..., • Une communication qui peut être encore améliorée, • Pas de module de réservation en ligne et de moyens humains « technique » pour l'action culturelle. Peu de médiation et d'aspect participatif du public, • Pas d'association de parents d'élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> • Certains partenariats fragilisés avec le temps, notamment sur une relative perte de complémentarité des offres, • Une clarification à apporter sur la mutualisation des élèves de DEM de musique traditionnelle entre le CRI, l'ADMAS de Ste Anne d'Auray et le CRD de Vannes.

3.4 - L'Education Artistique et Culturelle

Forces	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> • Les actions en milieu scolaire sur le territoire : présence de la maternelle au lycée sur une majorité de communes, diversité des propositions mises à disposition des écoles..., • Un plan choral en développement, • Une coordination créée pour les IMS/petite-enfance/médico-social. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les Classes à Horaires Aménagés Musique et Danse en collège, • Une offre en milieu scolaire qui peut être développée au profit de l'objectif « 100% EAC » : des dispositifs qui pourraient être proposés à toutes les écoles du territoire, de nouvelles actions qui pourraient être envisagées..., • D'autres acteurs présents sur le champ des IMS/résidences.
Faiblesses	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Un ensemble de propositions qui ne permet pas d'initier toutes les tranches d'âge, • Une interaction à trouver entre les différentes propositions internes et externes au service, • Peu d'actions en direction du public maternel, • Des locaux de la CHAM peu adaptés, • Un manque d'investissements pour les IMS Musique, • Peu de connexion IMS/Antennes d'enseignement, IMS/CHAM-CHAD. 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'imprégnation régulière des instruments en milieu scolaire (en dehors de la CHAM/écoles Paul Langevin/J. Ferry), • Peu d'élèves inscrits au CRI suite aux OAE, plan choral..., • Un développement de la CHAD soumis aux contraintes de locaux/transports, • Une usure en 4^{ème}/3^{ème} dans les parcours CHAD/CHAM, • Un poste « danse à l'école » fragile.

3.5 - Les ressources (humaines, financières et matérielles)

Forces	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> • Une qualité homogène de l'équipe : Compétences de pédagogues, d'artistes-interprètes, implication, relationnel..., • Une évolution budgétaire constante soutenue par l'autofinancement de Pontivy communauté, • Des subventions stabilisées de la DRAC et du CD56, • La qualité du bâtiment (acoustique générale des salles, auditorium, studio de danse...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Une appétence de l'équipe pour l'innovation, • Des affinités humaines fortes qui favorisent le travail collaboratif.
Faiblesses	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Un taux d'agents non-titulaires et à temps non-complet encore élevé, • Des sujets à animer comme la prévention des violences sexistes et sexuelles. • Un parc instrumental qui ne permet pas d'entrevoir certaines transitions, • Un développement numérique qui peut être poursuivi (formations, investissements...), • Un bâtiment qui montre ses limites dans certains domaines (Studio de danse, salle d'éveil, pratiques collectives, percussions / musiques actuelles...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Un turn-over régulier d'agents, • Une procédure d'inscription qui pèse sur le fonctionnement de l'administration, • Une administration sous-dimensionnée au regard de l'offre d'enseignement et de diffusion actuelle, • Une sécurisation du bâtiment à poursuivre (parking, contrôle d'accès, cours après 19h etc...), • Une antenne danse à Noyal-Pontivy non conforme aux normes fixées par la loi du 10 juillet 1989 et les articles 462-1 et 462-9 du code de l'éducation.

4 - Un environnement en évolution

4.1 - Le projet de territoire de Pontivy communauté

Pontivy Communauté a voté son projet de territoire lors du conseil communautaire du 14 décembre 2021.

5 axes stratégiques pour faire de Pontivy Communauté :

- ⇒ Une communauté dynamique qui mise sur ses valeurs d'accueil et de solidarité,
- ⇒ Un territoire connecté, au développement harmonieux alliant ruralité et accessibilité,
- ⇒ Une communauté fortement engagée dans la protection de l'environnement et de son cadre de vie,
- ⇒ Un territoire qui mobilise ses potentiels pour une économie en transition,
- ⇒ Une communauté qui coopère pour le rayonnement du territoire.

Certains **enjeux** définis dans le projet de territoire de Pontivy communauté doivent être pris en compte par le conservatoire dans le cadre de son projet d'établissement 2022-2026 :

- ⇒ Contribuer à attirer de nouveaux publics sur le territoire,
- ⇒ Répondre aux besoins de la population aux réalités géographiques (inégalités d'accès), sociales, et générationnelles variées (départ des jeunes),
- ⇒ Consolider le lien social et contribuer au bien-vivre,
- ⇒ Devenir un lieu de rencontre (de type tiers lieux),
- ⇒ Favoriser la participation citoyenne,
- ⇒ Soutenir l'existant et susciter l'émergence de nouvelles initiatives (sur différents champs artistiques et culturels),
- ⇒ Soutenir l'accompagnement et l'insertion du public éloigné et en difficulté,
- ⇒ Prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes (soutenir les initiatives et les porteurs de projets). Travailler cette question avec communes/partenaires,
- ⇒ Poursuivre la mise en réseau- soutien d'acteurs, le développement de la communication, et la mutualisation de moyen,
- ⇒ Promouvoir des activités nature,
- ⇒ Utiliser les ressources du territoire, favoriser la connaissance sur les patrimoines culturels et naturels,
- ⇒ Contribuer à répondre aux besoins de communes rurales,
- ⇒ S'appuyer sur les mobilités, le numérique,
- ⇒ Raisonner en pôle de proximité,
- ⇒ Viser la sobriété énergétique, améliorer la qualité du tri
- ⇒ S'inscrire dans un territoire ayant reçu le label « Pays d'Art et d'histoire »,
- ⇒ Contribuer aux bonnes relations avec le monde de l'entreprise,
- ⇒ Faciliter la transversalité avec les services communaux.

4.2 - Le projet culturel de Pontivy communauté

Plusieurs mois de prospection ont permis d'établir un état des lieux de ce qui compose la culture sur le territoire de Pontivy communauté, tels que les acteurs, les manifestations, et les équipements. De nombreux acteurs culturels locaux ont également été sollicités afin de recueillir leurs conseils, leurs suggestions et leurs attentes vis-à-vis du projet.

Le projet culturel de Pontivy Communauté a ensuite pu voir le jour par la définition d'enjeux, auxquels des objectifs et des actions culturelles furent associés.

Un document a été rédigé, il regroupe le diagnostic complet ainsi que le projet culturel. De manière plus synthétique, un livret de présentation a été réalisé : il récapitule les grandes phases de travail du projet culturel ainsi que les actions culturelles préconisées.

Certains enjeux définis dans le projet culturel de Pontivy communauté doivent être pris en compte par le conservatoire, s'ils sont mis en œuvre, dans le cadre de son projet d'établissement 2022-2026 :

- ⇒ Mettre en place d'une communication globalisée,
- ⇒ Etre ressource vis-à-vis des acteurs. Participer à la formation d'acteurs,
- ⇒ Mettre en commun du matériel/des ressources,
- ⇒ Lancer un appel à projet à destination des acteurs locaux,
- ⇒ Collaborer avec un Ti Ar Vro,
- ⇒ S'inscrire dans la mise en place d'une charte Ya d'ar brezhoneg et Galo,
- ⇒ Participer à une rencontre annuelle d'acteurs,
- ⇒ Contribuer à des résidences d'artistes sur le territoire,
- ⇒ Participer à une programmation jeunes habitants (enfants/ados, jeunes adultes),
- ⇒ S'inscrire dans un pass culture local et national,
- ⇒ Participer à des ateliers découverte dans les structures de publics éloignés,
- ⇒ Contribuer à un festival Art de la rue (bourgs, lieux naturels/patrimoniaux),
- ⇒ S'inscrire dans une adhésion « label vert »,
- ⇒ Contribuer au développement des déplacements solidaires,
- ⇒ Favoriser la participation des producteurs, commerçants et artisans locaux.

4.3 - Un nouveau schéma départemental

Le Conseil Départemental du Morbihan a animé une concertation, en 2021, autour de la mise en place d'un nouveau schéma départemental des enseignements artistiques, voté en 2022.

4 axes principaux émergent pour le futur schéma :

⇒ Le **rayonnement des structures** :

- Actions à développer selon une logique de répartition de l'offre sur le territoire,
- Clarifier les missions des pôles ressources du département,
- Mener des projets fédérateurs,
- S'appuyer sur une logique de réseau pour l'échange de ressources,
- Créer un réseau de personnes ressources.

⇒ La **formation et les rencontres professionnelles** : Articuler une logique de réseau pour programmer un cycle de formation annuel

⇒ **Culture et solidarité** : Développer une politique de projets en lien avec le domaine de la solidarité

⇒ **Simplification des dispositifs** : Optimisation des dépôts de dossier pour continuer à simplifier l'offre.

4.4 - Les futurs schémas nationaux et arrêtés de classement

Au moment de l'écriture de ce projet d'établissement, le ministère de la culture poursuit ses échanges avec les organisations professionnelles et syndicales pour aboutir à la publication de nouveaux schémas nationaux d'orientation pédagogique et arrêtés de classement.

Ces nouveaux documents pourraient induire des évolutions dans le fonctionnement du conservatoire et notamment dans le cadre de son partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Vannes/Sarzeau pour la gestion des élèves en cycle spécialisé et l'attribution du Diplôme d'Etude Musicale.

En effet, la loi LCAP de 2016 a introduit la notion de Cycle Préparant à l'Enseignement Supérieur (CPES) : Afin de le proposer, des établissements doivent solliciter une labellisation du ministère de la culture.

L'avenir dira si le CRD de Vannes/Sarzeau bénéficiera d'un agrément CPES, éventuellement à travers un partenariat avec un CRR de Bretagne.

5- Les enjeux du projet d'établissement 2022-2026

Le bilan du projet d'établissement 2016-2021 et les différentes phases de réflexion autour de la définition du futur projet d'établissement ont permis de définir 5 enjeux :

- ⇒ Enjeu 1 : Renforcer l'attractivité du service
- ⇒ Enjeu 2 : Améliorer l'accessibilité, tendre vers la notion de droits culturels
- ⇒ Enjeu 3 : Intensifier le rayonnement du service
- ⇒ Enjeu 4 : Contribuer à l'objectif « 100% Education Artistique et Culturelle »
- ⇒ Enjeu 5 : Consolider les ressources humaines et matérielles

5.1 - Renforcer l'attractivité du service

Objectifs	N° action	Description	Echéance	Commentaires
Favoriser la découverte de l'offre instrumentale	1	Développer l'équipement de la salle d'éveil musical. Réétudier l'éveil commun musique/danse	2022-2023 2023-2024	Investissements en instruments de musique (1500 € en 2022 et 2023) et formations à prévoir. Impact RH (1h30 hebdo. 3031 € annuels) et emploi du temps-salles. Evolution du projet pédagogique.
	2	Revoir le process de découverte des instruments.	2022-2023 2023-2024	Ouverture de créneaux d'essais sur l'ensemble de l'année scolaire dans les classes à débit d'heures. Portes ouvertes régulières des pratiques collectives, Formules « orchestre éphémère » lors de manifestations/portes ouvertes. Développement du parc instrumental mutualisé avec d'autres projets. Ne plus ouvrir « les parcours découverte » aux instruments les plus demandés.
Fluidifier le parcours de premier cycle	3	Alléger l'évaluation des élèves. Organisation des évaluations de mi-cycle la même année que l'examen de fin de cycle.	2022-2023	Evaluation plutôt en situation de concert avec l'avis d'un collègue du département. Favoriser les échanges pédagogiques (privilégier les collaborations entre EEA).

Objectifs	N° action	Description	Echéance	Commentaires
Fluidifier le parcours de premier cycle	4	Globaliser les enseignements, contenir le nombre de cours par semaine en début de 1er cycle : Développement d'une Formation Musicale de type pratique collective en ICI/IC2. Sur l'ensemble des cycles, trouver un fil conducteur entre cours d'instruments-voix, FM et pratiques collectives.	2022-2023 à 2025-2026	Evolution du projet pédagogique. Investissements à prévoir.
Favoriser l'accueil d'élèves mineurs	5	Organiser un turn over au profit des enfants - adolescents. Mettre en place un parcours de 5 années d'étude maximum en cours individuels d'instruments pour les adultes.	2022/2023	En cas de places disponibles dans une classe, les adultes pourraient obtenir des dérogations d'une année éventuellement reconductible. Evolution du règlement intérieur.
Renforcer les pratiques collectives	6	Favoriser les pratiques collectives transversales : Entrevoir une fusion de certaines pratiques collectives. Poursuivre le développement de l'orchestre.	2022-2023 à 2025-2026	Enseignements mutualisés. Développement de formules de stages.
Favoriser l'accueil de nouveaux élèves – renforcer les pratiques collectives	7	Créer une enveloppe de 5h hebdomadaires à dispatcher si besoin lors de chaque rentrée scolaire. Dans un premier temps, dans les disciplines déjà proposées. Entrevoir la création de classes d'instruments graves : cor, basson, contrebasse...	2022-2023 à 2025-2026	Création de 20h hebdomadaires sur l'ensemble du mandat, en fonction de la demande des usagers et de l'évolution du service. (+ 10.105 €/an. 40.420 € sur le mandat)

Objectifs	N° action	Description	Echéance	Commentaires
Poursuivre l'amélioration des parcours	8	Créer un cursus complet de MAO. Développement des pratiques numériques de manière générale. Ouvrir la discipline à un public extérieur.	2022-2023	Impact RH : + 2 h/hebdo. 4042 € Développer le parc informatique actuel (Budget SI prévu en 2022)
Redynamiser l'antenne de Régigny	9	Donner une identité/un projet à ce site. Proposition sur les musiques actuelles. Créer une classe de clavier électronique.	2022-2023	Impact RH : + 3h/hebdo. 6063 € Développer un partenariat avec AB Studio (ateliers communs, gratuité pour les élèves de l'association).
Redynamiser l'antenne de Noyal-Pontivy	10	Repenser l'offre de l'antenne de Noyal-Pontivy. Développer les partenariats/complémentarité avec d'autres acteurs locaux de la danse...Etudier l'intérêt de la démarche à termes.	2022-2023 à 2025-2026	Entrevoir la construction d'un 2ème studio de danse. A court terme, réfléchir au fait d'équiper la salle Bach avec un tapis).
Poursuivre l'irrigation du territoire	11	Entrevoir la création d'une antenne musique traditionnelle à Cléguérec.		Des offres pédagogiques actuellement proposées sur ce territoire.

5.2 - Améliorer l'accessibilité, tendre vers la notion de droits culturels

Rappel de quelques notions liées aux droits culturels :

- ⇒ Placer l'individu au centre de l'action publique. Considérer le citoyen en tant qu'acteur culturel capable de créer, porter et partager ses propres ressources et références culturelles,
- ⇒ Ne pas séparer « culture savante » et « culture populaire » : la culture englobe une diversité de références et de ressources qui se valent toutes,
- ⇒ Privilégier la notion de transversalité : Ne pas considérer la culture comme une catégorie à part. Favoriser les interactions entre les secteurs d'intervention, les publics, les institutions, les disciplines culturelles, les milieux culturels, de manière à favoriser la mutualisation des ressources,
- ⇒ Permettre à chaque individu de s'émanciper en construisant et en vivant pleinement son identité culturelle,
- ⇒ Œuvrer pour atteindre l'égalité femme/homme.

Objectifs	N° action	Description	Echéance	Commentaires
Améliorer et développer l'accueil de personnes en situation d'handicap.	12	Nommer un référent handicap dans le service : Aide aux agents du service, développement de l'inclusivité, adaptation de l'enseignement et de la saison, lien avec les acteurs, plan de formation, investissements adaptés... Entrevoir la réintégration de la danse adaptée.	2022-2023	Référent handicap : 1h hebdo. minimum pour commencer, à réadapter en fonction du développement engendré. Eventuellement financé sur un poste existant. Danse adaptée : 1,5h/hebdo. 3031 €
Développer les interventions auprès de la petite enfance et les séniors.	13	Etudier le besoin avec le service petite enfance de Pontivy Cté. Pérenniser voir développer les moyens mis à disposition.	2022-2023 à 2025-2026	Poursuivre le travail collaboratif autour de la saison.
Elargir le champ des publics empêchés – éloignés non touchés par le CRI actuellement.	14	Identification du besoin dans les domaines des personnes en situation d'immigration, milieu hospitalier, atelier favorisant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, monde de l'entreprise...	2022-2023 à 2025-2026	A considérer en fonction du projet de territoire et du développement de l'accueil de personnes en situation d'handicap. Un premier contact avec le CADA de Pontivy. Contribuer à la politique d'animation des quartiers.

Objectifs	N° action	Description	Echéance	Commentaires
Renforcer la diversification des publics.	15	Réaffirmer une tarification sur critères sociaux, Révision de la politique tarifaire. S'assurer de la soutenabilité des tarifs par les résidents du territoire.	2022-2023	Révision des quotients familiaux, des tarifs liés aux partenariats. Simplification de la grille de tarifs. Cas de l'école Paul Langevin de Pontivy: Appliquer la tranche A ? – 369 euros de recettes).
Favoriser l'accès d'élèves extérieurs au territoire de Pontivy communauté.	16	Appliquer le tarif Pontivy communauté, aux - 3èmes cycles (- 3082 € de recettes), - Cycles spécialisés (- 1814 € de recettes), extérieurs au territoire.	2022-2023	Evolution de la politique tarifaire
Favoriser l'accès des étudiants/jeunes adultes	17	Inscrire le conservatoire au pass culture.	2022-2023	Démarche liée au projet culture de Pontivy Cté.
Rationaliser la mobilité administrés de Pontivy Communauté.	18	Poursuivre la communication sur les transports collectifs. Favoriser le co-voiturage, Limiter le nombre de cours par semaine en CI, Adapter les horaires de cours collectifs pour permettre aux usagers éloignés de s'inscrire.	2022-2023	Travail amorcé, à poursuivre

5.3 - Intensifier le rayonnement du service

Objectifs	N° action	Description	Echéance	Commentaires
Renforcer l'aspect « pôle ressource »	19	Assouplir les conditions actuelles de mise à disposition de locaux qui consiste en : une inscription au conservatoire en ateliers + un accompagnement par un enseignant + une convention de mise à disposition de locaux .	2022-2023 à 2025-2026	Etudier un principe de gratuité, en autonomie + une convention de mise à disposition de locaux. Question de l'accès au bâtiment, d'une éventuelle caution... Communication autour de la démarche.
Redynamiser les partenariats	20	Entrevoir des commandes d'œuvre associant des pratiques collectives du CRI et des partenaires. Améliorer le partage d'enjeux et la mutualisation de ressources. Développer l'implication du CRI et de ses partenariats conventionnés. Partager les enjeux liés à l'EAC.	2023-2024 à 2025-2026	Augmentation du budget de la saison : + 3000 euros sur le budget annuel (Voir projet culturel de Pontivy cté). Passer le budget de saison à 35.000 euros (Dont location du PDC de Pontivy + frais de SSIAP)
	21	Augmenter le nombre d'élèves assistant aux projections d'opéras/ballets au cinéma Rex de Pontivy	2023-2024 À 2025-2026	Prise en charge : – du coût des entrées (Environ 2000 €), – d'un transport en car (Environ 250 euros).
Se nourrir des réseaux	22	S'investir dans le réseau des établissements d'enseignement artistique de Bretagne notamment.	2022-2023 à 2025-2026	

Objectifs	N° action	Description	Echéance	Commentaires
Améliorer la communication du service	23	Développer le suivi des outils actuels. Systématiser l'usage de la vidéo pour promouvoir la vie du service. Poursuivre le développement de l'utilisation des réseaux sociaux. Envisager de créer un compte Instagram voir TikTok (Impact RH).	2022-2023 à 2025-2026	Voir temps agent du CRI (voir action 41) et du service communication (un nouveau recrutement réalisé).
	24	Poursuivre l'amélioration de la qualité graphique de la communication du CRI (vidéo, photos...).	2022-2023 à 2025-2026	Partenariat amorcé avec « Grain d'image ». Budget du service communication.
	25	Améliorer la signalétique du bâtiment.	2022-2023 à 2025-2026	Améliorer la visibilité Rue Joseph Le Brix (D767). Budget service communication.
	26	Insérer la communication du CRI dans les nouveaux outils de Pontivy Cté, celles des partenaires...	2022-2023 à 2025-2026	Appli. « Intramuros » de Pontivy cté, futur portail culture de Pontivy cté, PDC de Pontivy...

Objectifs	N° action	Description	Echéance	Commentaires
Développer la saison musicale et chorégraphique	27	Installer plus durablement des actions culturelles dans des communes, en les associant à des IMS/acteurs locaux notamment. Développer la médiation.	2023-2024 à 2025-2026	Impact sur le budget de saison et RH. Mutualisation de la réflexion avec le projet culture de Pontivy Cté et les partenaires.
	28	Développer les formules permettant d'aller au contact d'un public extérieur au service et de le faire participer : Ateliers parents-enfants, Stages, Orchestres éphémères.	2023-2024 à 2025-2026	Investissements éventuellement à prévoir, après état des lieux des investissements réalisés pour les cours d'éveil musical, les orchestres à l'école...
	29	Créer un temps fort lors des lancements de saison	2023-2024 À 2025-2026	Impact sur le budget de saison, les RH, le service communication. Mutualisation avec le projet culture de Pontivy Cté.
	30	Créer une association de parents d'élèves	2022-2023	Aide sur les évènements, amélioration de l'aspect convivial des manifestations...

Objectifs	N° action	Description	Echéance	Commentaires
Développer la saison musicale et chorégraphique	31	Opérer une montée en puissance de certains événements pour les rendre plus identifiables.	2023-2024 à 2025-2026	Impact sur le budget de saison. Mutualisation de la réflexion avec le projet culture de Pontivy Cté et les partenaires.
	32	Conserver la ligne de programmation, en l'ouvrant sur des thématiques. Par exemple : en direction des cultures étrangères en s'appuyant sur des associations de personnes issues de l'immigration...	2023-2024 à 2025-2026	Impact sur le budget de saison. Mutualisation de la réflexion avec le projet culture de Pontivy Cté et les partenaires.
	33	Améliorer la gestion du public lors des différents événements. Mettre en place un système de réservation (Logiciel de billetterie) et des outils de fidélisation (GRC).	2023-2024 à 2025-2026	Impact sur le budget du service communication. Mutualisation de la réflexion avec le projet culture de Pontivy Cté.
	34	Temps forts de la saison : Prise en compte du développement durable.*	2023-2024 à 2025-2026	Associer la gestion des déchets de Pontivy Cté, les recycleries...

* La notion de développement durable s'appuiera, pour toutes les actions du conservatoire (administrative, pédagogique, de diffusion...) sur les 5 grands principes suivants :

- ⇒ Lutte contre le changement climatique,
- ⇒ Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- ⇒ Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations,
- ⇒ Epanouissement de tous les êtres humains,
- ⇒ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

5.4 - Contribuer à l'objectif « 100% EAC »

L'éducation artistique et culturelle (EAC) permet d'apporter une coloration culturelle au parcours scolaire des élèves scolarisés dans les établissements qui organisent des actions en ce sens (rencontres avec des artistes, fréquentation de lieux culturels, proposer des activités de pratique artistique...). Les ministères de la culture et de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports ont mis en place un label « 100% Education Artistique et Culturelle (EAC) » qui a vocation à distinguer les collectivités engagées dans un projet visant le bénéfice d'une éducation artistique et culturelle de qualité pour 100% des jeunes de leur territoire. Le conservatoire entend contribuer encore plus fortement à cette démarche.

Objectifs	N° action	Description	Echéance	Commentaires
Initier plus d'enfants aux instruments en milieu scolaire	35	Transformer le dispositif musique traditionnelle à l'école (J. Ferry de Pontivy) en Klas Bagad. Proposer le projet à toutes les écoles du territoire. Des enseignants locuteurs capables d'intervenir en classes bilingues/Diwan. Projet co-porté par la Kerlenn Pondi et Sonerion 56.	2022-2023	2 enseignants actuels du projet à J. Ferry Public : CMI Durée : 1h / Semaine pendant 30 séances Investissements : 4874 € (prévus budget 2022). Si séances au CRI, transport en car : 4170 € (4070€ si déplacements agents)
	36	Développer l'OAE vents de l'école Paul Langevin de Pontivy	2023-2024	Associer un 2 nd enseignant au projet : 2021€ RH Public : CE1/CE2 Durée : 1h / Semaine pendant 30 séances Si séances au CRI, transport en car : 1500 euros
	37	Créer un orchestre à l'école « cordes ».	2023-2024	2 enseignants Public : CP/CE1 Durée : 1h /Semaine pendant 30 séances Investissements : 22.260 € Si séances au CRI, transport en car : 4170 €

Objectifs	N° action	Description	Echéance	Commentaires
Initier plus d'enfants aux instruments en milieu scolaire	38	Créer un orchestre au collège musiques actuelles.	2022-2023	4 enseignants (en + de la chorale R. Rolland) Public : 6 ^{ème} . 2 groupes de 5 musiciens + des chanteurs. Durée : 2h de pratique collective (+ 4042 € en RH) au collège. 30' x 2 de cours individuels pour guitare, basse, batterie, clavier soit 4h, au CRI. 1h de chant choral, au collège. Investissements : A étudier avec le collège
	39	Développer un parc instrumental pour les IMS Musique.	2022-2023 à 2025-2026	Budget à définir, à intégrer dans l'enveloppe actuelle d'investissements du CRI (16.500 €)
Elargir le public bénéficiant d'IMS	40	Développer les interventions en milieu scolaire en direction des classes de maternelles	2023-2024 à 2025-2026	Formation des enseignants RH : + 5h/semaine (+ 10.105 euros)

Poursuite des dispositifs :

- ⇒ Plan chorale à l'école,
- ⇒ Danse à l'école,
- ⇒ Ecole du spectateur,
- ⇒ Résidences d'artistes en milieu scolaire,
- ⇒ Parcours découverte de l'offre du conservatoire.

Poursuivre la réflexion sur la complémentarité et le travail collaboratif avec les différentes offres en direction du milieu scolaire (Radio Bro Gwened, Art dans les chapelles etc...).

5.5 - Consolider les ressources humaines et matérielles

Objectifs	N° action	Description	Echéance	Commentaires
Mettre les RH du service en adéquation avec l'offre actuelle et les projets de développement	41	Création d'un poste de directeur adjoint	2022-2023	Développement des missions actuelles de : <ul style="list-style-type: none"> – Chargé de diffusion, – Communication/médiation, – Suivi de l'EAC. Création d'une mission de : <ul style="list-style-type: none"> – Référent du développement numérique, – Conseiller aux études.
	42	Création d'un mi-temps supplémentaire de gestion de scolarité/facturation	2022-2023	Réaliser le bilan, fin 2022, du temps-agent mis à disposition par le siège de Pontivy cté.
	43	Développement de compétences techniques de régie son/lumière	2023-2024	Réflexion en attente de la mise en place du projet culture de Pontivy Cté ?
	44	Poursuivre le plan de formation des agents	2022-2023 à 2025-2026	3 domaines principaux identifiés : <ul style="list-style-type: none"> – L'accessibilité, dans le cadre notamment des réseaux départementaux et régionaux, – Le numérique (nouvel ENT-Teams, logiciels libres de type Muscore, Audacity, Shotcut, OBS studio...) – Les violences sexistes et sexuelles dans le cadre notamment du plan régional soutenu par la DRAC*

* Le sujet de l'égalité femme/homme sera traité sur les points de vigilance suivants :

- ⇒ Se rapprocher d'un équilibre paritaire au sein de l'équipe,
- ⇒ Lutter contre les stéréotypes dès les phases d'éveil sur des disciplines comme la danse, le chant, la flûte traversière etc...
- ⇒ Programmer, au sein de la saison musicale et chorégraphique, autant de femmes que d'hommes, mise en avant des femmes compositrices/créatrices,

Objectifs	N° action	Description	Echéance	Commentaires
Stabiliser l'équipe pédagogique	45	Développer si besoin les durées hebdomadaires de service de certains agents à temps non complet. Renforcer les carrières, notamment des enseignants non-titulaires.	2022-2023 à 2025-2026	Voir action 7 Plan de titularisation si réussite aux concours. Poursuite de la CDIisation. Architecture statutaire des PEA
Sécuriser le site de Pontivy	46	Sécurisation du parking : – Empêcher le stationnement devant l'entrée principale, – Susciter la réduction de la vitesse, – Inciter au garage en marche arrière. Permettre la communication dans les salles, Etudier le contrôle d'accès.	2022-2023 à 2025-2026	Voir Services Techniques et Systèmes d'Information.
Résoudre les problématiques de salles	47	Entrevoir la construction : – d'un studio de danse, – d'une salle de musiques actuelles, – d'une salle de pratiques collectives.	2022-2023 à 2025-2026	
Renforcer l'équipement numérique du service.	48	Renouvellement/Achat de logiciels, PC MAO... Formation des agents.	2022-2023 à 2025-2026	Budget SI
Poursuivre la transition numérique de l'administration	49	Poursuivre la fluidification de la procédure d'inscription, Systématiser les inscriptions en ligne, Limiter l'usage du papier.	2022-2023 à 2025-2026	

6 - Le plan pluriannuel de développement

Synthèse des actions nécessitant une évolution budgétaire

Action	Intitulé	2023 pour rentrée 2022-2023	2024 pour rentrée 2023-2024	2025 pour rentrée 2024-2025	2026 pour rentrée 2025-2026
I	Instruments éveil	1500 € Investissement			
I	Eveil musique/danse (1,5h hebdo.)	3031 € RH			
7	Accueil de nouveaux élèves (5h hebdo. par an)	10.105 € RH	10.105 € RH	10.105 € RH	10.105 € RH
8	Cursus complet de MAO (2h hebdo.)	4042 € RH			
9	Antenne de Régigny (3h hebdo.)	6063 € RH			
12	Danse adaptée / sénior (1,5h hebdo.)	3031 € RH			
16	Tarif Pontivy Cté aux 3 ^{ème} cycle / cycle spé.	4896 € Perte recettes			

Action	Intitulé	2023 pour rentrée 2022-2023	2024 pour rentrée 2023-2024	2025 pour rentrée 2024-2025	2026 pour rentrée 2025-2026
20	Commandes d'œuvres CRI/Partenaires		3000 € Budget Saison		
21	Projections Opéra/Ballets Cinéma Le Rex		2250 € Car + entrées		
35	Klas Bagad		4170 € Transport car		
36	EAC Ecole Paul Langevin	2021 € RH 1h hebdo. 1500 € car			
37	OAE Cordes		22.260 € Invest. 4170 € car		
38	OAE Musiques actuelles Collège Romain Rolland	4042 € RH 2h hebdo.			
40	IMS maternelles		10.105 € RH 5h hebdo.		
41	Poste direction adjointe	40.420 € RH Temps plein			
42	Poste scolarité/facturation	18.000 € RH Mi-temps			

Une évaluation annuelle de ces dispositifs permettra de définir des actions correctives si nécessaire en cours de mandat.

Budget prévisionnel sur l'ensemble du mandat

	2023 pour rentrée 2022-2023	2024 pour rentrée 2023-2024	2025 pour rentrée 2024-2025	2026 pour rentrée 2025-2026	Synthèse 2022-2026
BP 2022 dépenses 1.664.466 €	+ 98.651 € 1.763.117 € (+ 5,6%)	+ 56.060 € 1.819.177 € (+ 3,1%)	+ 10.105 € 1.829.282 € (+ 0,5%)	+ 10.105 € 1.839.387 € (+ 0,5%)	
BP 2022 recettes 307.075 €	+ 6856 € (+ 2,2%) 313.931 €	+ 3900 € (+ 1,25%) 317.831 €	+ 3900 € (+ 1,22%) 321.731 €	+ 3900 € (+ 1,21%) 325.631 €	
Reste à charge Pontivy cté BP 2022 : 1.357.391 €	1.449.186 € (+ 6,7%)	1.501.346 € (+ 3,5%)	1.507.551 € (+0,4%)	1.513.756 € (+ 0,4%)	+ 156.365 € (+ 11%)
Total heures pédagogiques DGH 2021-2022 : 536h45	552h45 (+ 16h) + 2,9%	562h45 (+10h) + 1,8%	567h45 (+5h) + 0,9 %	572h45 (+5h) + 0,9%	+ 36h
Total heures administration	160h (+ 52h30) + 32,8%				160h (+ 52h30) + 32,8%